



Bulletin Officiel

N° 3978 Lundi 14 Novembre 2011

— 16^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

SOMOCER 2

PUBLICITAION DES CLAUSES D'UN PACTE

SOMOCER 3-5

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENTS D'ANNUITES

- FCC BIAT-CREDIMMO 1

- FCC BIAT-CREDIMMO 2

6-7

ERRATUM

PAIEMENTS D'ANNUITES FCC

8

COURBE DES TAUX

8

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

9-10

ANNEXE I**INDICATEURS DE GESTION TRIMESTRIELS**

FCC BIAT-CREDIMMO 1

FCC BIAT-CREDIMMO 2

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2010

SOCIETE PANOBOIS

ANNEXE III

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEES AU 30 SEPTEMBRE 2011

-POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

-MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

-UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

ANNEXE IV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEES AU 30 JUIN 2011

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

بلاغ هيئة السوق المالية

تعلم هيئة السوق المالية العموم وكافة المتدخلين في السوق أن عمليات التداول المتعلقة بالأوراق المالية للشركة الحديثة للخزف "سوموسار" والتي حصلت مؤخرا أدت إلى تغيير هام في تركيبة رأس مالها.

وقصد تمكين المستثمرين من الحصول على المعلومات الكافية واللازمة لاتخاذ قراراتهم خاصة فيما يتعلق بمختلف التحالفات صلب الشركة المعنية وما قد يترتب عنها من نتائج على مستوى تسيير وإدارة وحوكمة الشركة فإن هيئة السوق المالية قد قررت ما يلي :

- تعليق تداول الأوراق المالية الراجعة للشركة الحديثة للخزف "سوموسار" ابتداء من يوم الجمعة 21 أكتوبر 2011 وإلى أن يأتي ما يخالف ذلك.
- رفع قضية استعجالية أمام السيد رئيس المحكمة الابتدائية بتونس قصد تعيين مراقب على الشركة الحديثة للخزف "سوموسار".

وقد أصدر السيد رئيس المحكمة الابتدائية بتونس حكما استعجاليا في القضية عدد 4493 بتاريخ 22 أكتوبر 2011 يقضي بتعيين الخبير لدى المحاكم السيد محمد لطفي الزروري، مراقبا تعهد له مهمة المراقبة المستمرة على تصرف الشركة الحديثة للخزف "سوموسار" الإداري والمالي وذلك بصفة مؤقتة وإلى حين زوال الموجب . ويتولى الخبير عرض تقرير كتابي على هيئة السوق المالية والقاضي المراقب مرة كل ثلاثة أشهر على الأقل وكلما اقتضى الأمر ذلك.

COMMUNIQUE DU CMF

Il est porté à la connaissance du public et des intervenants sur le marché que les transactions intervenues récemment sur la valeur « SOMOCER » ont entraîné un changement significatif dans la structure du capital de la société.

En vue de permettre aux investisseurs d'obtenir des informations suffisantes et nécessaires à la prise de décision, particulièrement en ce qui concerne les différents concerts et les éventuelles implications sur la gestion, l'administration et la gouvernance de la société, le CMF a décidé :

- de suspendre la cotation de la valeur « SOMOCER » à compter du vendredi 21 octobre 2011 et ce, jusqu'à nouvel ordre.
- d'intenter une action en référé auprès du Président du tribunal de première instance de Tunis à l'effet de désigner un contrôleur auprès de la société « SOMOCER ».

Par jugement en référé n° 4439 en date du 22 octobre 2011, le Président du Tribunal de Première Instance de Tunis a désigné, de manière temporaire et jusqu'à disparition des causes ayant présidé à la nomination, Monsieur Mohamed Lotfi ZERZERI, expert auprès des tribunaux, en tant que contrôleur ayant pour mission le contrôle continu de la gestion administrative et financière de la société « SOMOCER », à charge pour l'expert de présenter un rapport écrit au Conseil du Marché Financier et au juge contrôleur chaque fois que de besoin et au moins une fois tous les trois mois.

Publication des clauses d'un pacte conclu entre les actionnaires de SOMOCER

(Conformément aux Articles 62 bis & 62 ter du Règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'Appel Public à l'Epargne)¹

1. LES PARTIES AU PACTE

▪ Pour les personnes morales :

- Dénomination sociale **DUET MENA**
- Forme juridique
- Adresse du siège social **Al fatan Currency House Office 10 Level 4 DIFC PO Box 482011 DUBAI UAE**
- Numéro d'immatriculation au registre de commerce ou l'équivalent dans le pays d'origine pour les personnes morales de droit étranger

- Dénomination sociale **FINANCIERE ZOUARI DE DEVELOPPEMENT**
- Forme juridique **Société Anonyme**
- Adresse du siège social **5 Rue Ammar Dakhlaoui ARIANA**
- Numéro d'immatriculation au registre de commerce RC n° B137392003

- Dénomination sociale **IMANES**
- Forme juridique **Société Anonyme**
- Adresse du siège social **2 Rue Troyon 92310 SEVRES FRANCE**
- Numéro d'immatriculation au registre de commerce ou l'équivalent dans le pays d'origine pour les personnes morales de droit étranger RC n°2001 B 01788

- Dénomination sociale **CHAABANE TALEB TRADING INTERNATIONAL**
- Forme juridique **Société Anonyme**
- Adresse du siège social **54 Avenue Mongi Slim Sakyet Ezzit SFAX**
- Numéro d'immatriculation au registre de commerce RC n° B2558192011

¹ Par courrier reçu le 02 novembre 2011 complété par un courrier reçu le 04 novembre 2011, le Conseil du Marché Financier a été destinataire d'une convention conclue entre la société DUET MENA agissant pour le compte des fonds d'investissement qu'elle gère (Duet Mena Opportunités, Duet Innocap et Duet Mena Horizon) d'une part, et la société Financière Zouari de développement, la société Imanes et la société Chaabane Taleb Trading International, d'autre part.

Le CMF n'entend donner aucune approbation ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans le présent pacte.

- Suite -

2. MENTION DE LA SOCIETE DONT LES TITRES FONT L'OBJET DU PACTE

- Dénomination sociale **SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE -SOMOCER-**
- nombre d'actions composant le capital **24 255 000 ACTIONS**

3. - LA DATE DE CONCLUSION DU PACTE, LA DUREE DES ENGAGEMENTS ET LE CAS ECHEANT LA DATE D'EFFET DU PACTE.

24 OCTOBRE 2011 POUR UNE DUREE DE 6 MOIS

4. - LE POURCENTAGE DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE DETENUS PAR CHACUN DES CONTRACTANTS A LA DATE DE SIGNATURE DU PACTE. POUR LES TITRES CONFERANT UN DROIT DE PARTICIPER AU CAPITAL, LE NOMBRE DE TITRES DETENUS PAR CHACUN DES SIGNATAIRES :

IDENTITE	NOMBRE DE TITRES ACQUIS	CAPITAL SOCIAL	% DU CAPITAL
DUET MENA via ses fonds gérés	4 356 783	24 255 000	17.96%
Total	4 356 783 ¹		17.96%

IDENTITE	NOMBRE DE TITRES ACQUIS	CAPITAL SOCIAL	% DU CAPITAL
FINANCIERE ZOUARI DE DEVELOPPEMENT	867 692	24 255 000	3.58%
IMANES	702 670	24 255 000	2.90%
CHAABANE TALEB TRADING INTERNATIONAL	260 332	24 255 000	1.07%
Total	1 830 694		7.55%

5. LA TENEUR DES CONDITIONS PREVUES PAR LE PACTE

Il a été convenu que dans un délai maximum de 6 mois, Zouari et ses filiales ont l'obligation de racheter 100% des actions SOMOCER détenues par DUET et que DUET a le droit de se réserver 35% de ces dites actions et donc de ne céder que 65% de ces dernières a un prix convenu d'avance entre les parties moyennant une plus value prédéfinie.

¹ Le nombre de titres détenus actuellement par DUET MENA via ses fonds gérés est de 4 219 783 soit une part 17.40%. La différence résulte de la vente par DUET MENA sur le marché de 137 000 titres en date du 20/10/2011.

- Suite -

L'obligation de rachat des actions sera exercée par le Bénéficiaire comme suit:

- (a) Dans le cas où la promesse d'achat est notifiée par le Bénéficiaire dans les trois (3) mois à compter de la signature des présentes, le prix de vente par action sera de trois dinars et deux cent quatre vingt millimes (3,280), représentant, pour 100% des actions, un prix de 14 290 248, 240 dinars;
- (b) Dans le cas où la promesse d'achat est notifiée par le Bénéficiaire dans les quatre (4) mois à compter de la signature des présentes, le prix de vente par action sera de trois dinars et trois cent vingt millimes (3,320) représentant, pour 100% des actions, un prix de 14 464 519, 560 dinars;
- (c) Dans le cas où la promesse d'achat est notifiée par le Bénéficiaire dans les cinq (5) mois à compter de la signature des présentes, le prix de vente par action sera de trois dinars et trois cent cinquante millimes (3,350) représentant, pour 100% des actions, un prix de 14 595 223,050 dinars;
- (d) Dans le cas où la promesse d'achat est notifiée par le Bénéficiaire dans les six (6) mois à compter de la signature des présentes, le prix de vente par action sera de trois dinars et trois cent quatre vingt millimes (3,380) représentant, pour 100% des actions, un prix de 14 725 926,540 dinars.

Dans le cas où le Bénéficiaire n'aurait pas racheté les Actions à Céder à l'expiration de la période de six (6) mois stipulée au paragraphe ci-dessus, les Actions à Céder ne pourront plus faire l'objet d'une demande de rachat et seront définitivement acquises, sans le besoin de l'accomplissement d'une quelconque formalité et le Bénéficiaire sera déchu de son droit de rachat sur ces actions. Dans ce cas, les Parties se rencontreront et se concerteront à l'effet d'identifier une personne susceptible de se substituer au Bénéficiaire et d'acquérir la totalité des Actions à Céder au prix indiqué à l'article (d) ci-dessus. Faute d'exécution des obligations du Bénéficiaire par un tel substitut dans un délai de six (6) semaines à compter de la constatation du défaut du Bénéficiaire, ce dernier deviendra débiteur vis-à-vis de Duet Mena pour 14 725 926,540 dinars, augmentées des commissions frais et accessoires. Afin de se désintéresser de façon intégrale, Duet MENA sera en droit de vendre une partie ou la totalité des Actions à Céder et de mettre en jeu les sûretés qui lui ont été consenties, notamment au moyen d'un acte de nantissement des actions et caution que le Bénéficiaire s'engage à signer concomitamment à la signature de la présente. Dans le cas où Duet MENA est désintéressé intégralement suite à la vente d'une partie des Actions à Céder, Duet MENA s'engage à transférer sans paiement au Bénéficiaire ou à toute autre personne qu'il pourra désigner, le solde des Actions à Céder qu'il détient.

6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

DUET ne compte en aucun cas jouer un rôle activiste dans le management de la société SOMOCER et n'agit dans ce dossier qu'en qualité d'investisseur financier pur.

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENTS D'ANNUITES**FCC BIAT-CREDIMMO 1**

La Société de Gestion des **FCC « Tunisie Titrisation »** porte à la connaissance des porteurs des parts prioritaires **P1** et **P2** et les parts subordonnées **S** du « **FCC BIAT-CREDIMMO 1** », que le remboursement desdites parts en Capital pour **P1** et le règlement des Intérêts pour **P1**, **P2** et **S**, aux taux respectifs de **TMM*+0.50%**, **TMM*+1.20%** et **TMM*+2.20%**, relatif à l'échéance du 15 novembre 2011, seront effectués comme suit :

Part P1 :

Principal Unitaire	:	32,833 DT	par part P1
Intérêt Unitaire brut	:	0,433 DT	par part P1

Total brut :		33,266 DT	par part P1
--------------	--	-----------	-------------

Part P2 :

Intérêt Unitaire brut	:	11,858 DT	par part P2
-----------------------	---	-----------	-------------

Total brut :		11,858 DT	par part P2
--------------	--	-----------	-------------

Part S :

Intérêt Unitaire brut	:	14,413 DT	par part S
-----------------------	---	-----------	------------

Total brut :		14,413 DT	par part S
--------------	--	-----------	------------

* Moyenne des Taux Mensuels Moyens des 3 derniers mois qui précèdent le paiement ; soit 3.44%.

- Suite -

PAIEMENTS D'ANNUITES

FCC BIAT-CREDIMMO 2

La Société de Gestion des **FCC « Tunisie Titrisation »** porte à la connaissance des porteurs des parts prioritaires **P1**, **P2** et **P3** et les parts subordonnées **S** du « **FCC BIAT-CREDIMMO 2** », que le remboursement desdites parts en Capital pour **P1** et le règlement des Intérêts pour **P1**, **P2**, **P3** et **S**, aux taux respectifs de **TMM*+0.50%**, **TMM*+1.00%**, **TMM*+1.70%** et **TMM*+2.00%**, relatif à l'échéance du 15 novembre 2011, seront comme suit :

Part P1 :

Principal Unitaire	:	45,005 DT	par part P1
Intérêt Unitaire brut	:	1,419 DT	par part P1

Total brut : 46,424 DT par part P1

Part P2 :

Intérêt Unitaire brut	:	11,347 DT	par part P2
-----------------------	---	-----------	-------------

Total brut : 11,347 DT par part P2

Part P3 :

Intérêt Unitaire brut	:	13,136 DT	par part P3
-----------------------	---	-----------	-------------

Total brut : 13,136 DT par part P3

Part S :

Intérêt Unitaire brut	:	13,902 DT	par part S
-----------------------	---	-----------	------------

Total brut : 13,902 DT par part S

* Moyenne des Taux Mensuels Moyens des 3 derniers mois qui précèdent le paiement ; soit 3.44%.

ERRATUM

PAIEMENTS D'ANNUITES FCC

Une erreur matérielle s'est glissée par inadvertance au niveau de l'avis de paiement d'annuité du FCC BIAT CREDIMMO 1 publié au BO n° 3977 du 11 novembre 2011.

Veuillez lire au niveau de la part P1 :

Principal Unitaire : **32,833 DT** par part P1
 Intérêt Unitaire brut : **0,433 DT** par part P1

Total brut : **33,266 DT** par part P1

AVIS

COURBE DES TAUX DU 14 NOVEMBRE 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,366%		
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		3,625%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		3,665%	1 007,032
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		3,694%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012		3,763%	
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012		3,850%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		4,023%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		4,092%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		4,161%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012	4,213%		
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012	4,204%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,327%	1 008,104
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,581%	1 026,909
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,800%	1 059,623
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,901%	1 080,748
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,156%	1 053,270
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,446%		984,414
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,530%	988,905
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,649%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,802%	1 043,912
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,057%		968,879
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,063%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,071%	966,379
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,181%	1 053,342
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,190%		953,981

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	135,352	138,914	138,943		
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	11,838	12,189	12,192		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,214	1,248	1,248		
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	32,630	33,683	33,692		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	44,802	46,076	46,089		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	28/03/08	163,775	162,965	163,067		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS GESTION	28/03/08	669,080	546,512	546,856		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	140,431	132,372	132,897		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,841	126,047	126,201		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,956	115,057	115,210		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,164	113,297	113,451		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	109,195	95,262	95,533		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	165,054	155,836	155,698		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,368	100,210	100,248		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	-	102,050	102,060		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 279,506	1 283,210	1 285,630		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 218,986	2 200,832	2 201,633		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	107,368	106,738	107,042		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	122,479	112,202	112,472		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	122,906	121,340	121,832		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 153,132	1 180,489	1 182,088		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	129,272	123,595	123,968		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,956	14,678	14,752		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 844,815	5 763,293	5 770,590		
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 613,950	6 615,023	6 620,760		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,293	2,232	2,248		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,846	1,845	1,855		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,162	1,134	1,150		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	31/05/11	4,160	108,201	107,282	107,310
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	23/03/11	3,758	104,529	103,922	103,952
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/03/11	3,741	105,198	104,747	104,776
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/11	3,719	103,030	102,613	102,624
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	04/04/11	4,309	103,814	102,788	102,816
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/11	3,301	107,102	106,779	106,803
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	09/05/11	3,997	103,928	103,301	103,331
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/04/11	3,925	103,973	103,428	103,456
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	18/04/11	3,882	104,106	103,585	103,616
38	MILLENium OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	30/06/11	3,730	105,976	105,103	105,130
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	16/05/11	4,000	102,920	102,103	102,129
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/11	4,067	104,302	103,686	103,716
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/11	3,622	104,065	103,473	103,498
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	19/05/11	3,588	106,546	106,157	106,185
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	11/04/11	3,798	106,200	105,405	105,432
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/11	2,720	102,642	102,511	102,532
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	27/04/11	3,597	102,948	102,332	102,359
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	27/05/11	3,910	104,540	103,769	103,797
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	16/05/11	3,915	102,457	101,912	101,941
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	25/05/11	6,167	106,156	102,842	102,864

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415	104,166	103,383	103,406
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	16/05/11	3,963	102,745	102,059	102,088
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	05/05/11	3,774	104,552	103,784	103,812
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	27/05/11	3,497	104,763	104,237	104,262
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,001	101,580	101,607
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11	0,370	10,536	10,469	10,472
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	23/05/11	4,084	104,067	103,151	103,180
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	102,260	102,284
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	102,112	101,080	101,139
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	31/05/11	0,880	75,602	75,905	75,963
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	2,808	155,524	148,104	148,701
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	31,572	1 553,686	1 469,850	1 475,580
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	18/04/11	2,720	112,581	114,720	114,879
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	18/04/11	1,563	116,359	116,600	116,759
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	09/05/11	0,755	95,575	90,844	91,033
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/11	0,375	16,523	16,280	16,296
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/04/11	4,334	277,442	270,561	271,322
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	16/05/11	2,012	51,249	46,775	46,830
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	28/05/10	0,184	2 257,144	2 384,088	2 384,722
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	12/05/11	1,386	78,987	79,412	79,680
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	10/05/11	1,293	58,113	58,218	58,323
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	25/05/11	1,516	103,331	101,947	102,033
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	113,779	111,765	112,050
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	110,018	104,444	104,814
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,692	11,705	11,714
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,686	12,716	12,724
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	0,030	16,636	17,046	17,065
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	17,197	16,990	17,017
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/11	0,102	12,356	11,936	11,970
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	-	10,061	10,061
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	-	10,065	10,066
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	-	10,066	10,067
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	131,919	124,803	124,978
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	127,744	123,290	123,458
83	FCP OPTIMUM ÉPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-	-	-	10,237	10,239
84	FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/04/11	0,942	128,457	118,229	118,488
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	27/05/11	0,137	20,621	19,662	19,692
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	-	105,770	105,574
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	-	105,744	105,605
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
88	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	102,358	98,639	98,812
89	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-	-	106,203	107,015
90	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	18/04/11	3,064	150,176	141,557	143,167
91	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	06/06/11	0,045	10,417	10,421	10,486
92	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	1,870	123,909	114,195	115,075
93	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135	117,002	113,651	114,080
94	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	102,331	102,422
95	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	101,882	101,916
96	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,011	184,646	184,476	184,623
97	MAC ÉQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,195	162,241	164,529	164,579
98	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	2,611	140,166	142,165	142,250
99	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	30/05/11	177,508	10 740,784	10 049,883	10 054,559
100	MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	192,968	200,458	200,787
101	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	109,114	134,779	134,870
102	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 439,547	1 510,247	1 515,995
103	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	-	105,270	105,504
104	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	107,049	98,326	98,984
105	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	107,735	113,657	115,091
106	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/11	71,780	10 395,971	10 205,551	10 241,700

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

Indicateurs de Gestion
Trimestriels

FCC BIAT-CREDIMMO 1

Les Indicateurs de Gestion
Trimestriels de la période du
01.07.2011 au 30.09.2011

A. L'Evolution mensuelle du Remboursement Anticipé

Mois de référence	Échéances		Total en dinars	Taux RAT
	Principal	Intérêts Nets		
juillet-11	202 988,104	693,482	203 681,586	1,31%
août-11	82 272,413	72,967	82 345,380	0,55%
septembre-11	5 380,689	6,044	5 386,733	0,04%
TOTAL	290 641,206	772,493	291 413,699	

B. Le défaut de paiement

Montant cumulé des impayés

Montant Cumulé des impayés		Total en Dinars	Taux des impayés
Principal	Intérêts		
27 935,111	5 855,958	33 791,069	0,23%

C. Le Montant des commissions supportées par le fonds au cours de la période du 01.07.2011 au 30.09.2011

Bénéficiaires	Taux de rémunération	CRD en début de période	Montant hors taxe en Dinars
Société de gestion	0,40%	15 989 911,110	16 167,577
Recouvreur	0,40%	15 989 911,110	16 167,577
Dépositaire	0,05%	15 989 911,110	2 020,947
TOTAL			34 356,101

D. Les sommes momentanément placées pour le compte du fonds au 30.09.2011

(le compte d'accueil)

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	intérêts courus à l'achat Bruts	intérêts courus de détention bruts	Valeur à ce jour
BTA 5.25% Mars 2016	61	58 804,000	1 377,514	403,603	60 585,117
BTA 5.25% Mars 2016	346	333 890,000	8 908,315	1 194,411	343 992,726
BTA 5.25% Mars 2016	1	975,000	28,911	0,288	1 004,199
TOTAL					405 582,042

(le compte de réserve)

Désignation du Titre	Quantité	Montant net placé
BTZC OCT 2016	2151	1 500 107,400
TOTAL		1 500 107,400

E. Mise en œuvre des garanties

Année	Mois de échéance	Observations
2008	31/07/2008	Mise en jeu de garantie réelle
	31/08/2008	
	30/09/2008	Mise en jeu de garantie réelle Récupération partielle
	30/11/2008	Mise en jeu de garantie réelle
2009	30/06/2009	Mise en jeu de garantie réelle
	31/08/2009	
	30/09/2009	Arrangement à l'amiable en cours
2010	31/07/2010	Mise en jeu de garantie réelle
	31/10/2010	
2011	31/07/2011	Mise en jeu de garantie réelle
	31/07/2011	
	31/07/2011	Garantie en attente de mise en jeu
	31/07/2011	

FCC BIAT-CREDIMMO 2***Les Indicateurs de Gestion Trimestriels de la
période du 01.07.2011 au 30.09.2011*****A. L'Evolution mensuelle du Remboursement Anticipé**

Mois de référence	Échéances		Total en dinars	Taux RAT
	Principal	Intérêts Nets		
juillet-11	39 276,405	105,116	39 381,521	0,16%
août-11	114 489,903	222,574	114 712,477	0,48%
septembre-11	47 101,178	147,163	47 248,341	0,20%
TOTAL	200 867,486	474,853	201 342,339	

B. Le défaut de paiementMontant cumulé des impayés

Montant Cumulé des impayés		Total en Dinars	Taux des impayés
Principal	Intérêts		
40 383,455	16 278,995	56 662,450	0,24%

**C. Le Montant des commissions supportées par le fonds au cours de
la période du 01.07.2011 au 30.09.2011**

Bénéficiaires	Taux de rémunération	CRD en début de période	Montant hors taxe en Dinars
Société de gestion	0,40%	24 565 870,730	24 838,825
Recouvreur	0,40%	24 565 870,730	24 838,825
Dépositaire	0,05%	24 565 870,730	3 104,853
TOTAL			52 782,503

D. Les sommes momentanément placées pour le compte du fonds au 30.09.2011

(le compte d'accueil)

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	intérêts courus à l'achat Bruts	intérêts courus de détention bruts	Valeur à ce jour
BTA 5.25% Mars 2016	88	84 832,000	1 987,233	582,247	87 401,480
BTA 5.25% Mars 2016	563	543 295,000	14 657,281	1 781,548	559 733,829
BTA 5.25% Mars 2016	2	1 950,000	57,822	0,575	2 008,397
TOTAL					649 143,706

(le compte de réserve)

Désignation du Titre	Quantité	Montant net placé
BTZC OCT 2016	2041	1 499 196,140
TOTAL		1 499 196,140

E. Mise en œuvre des garanties

Année	Mois de échéance	Observations
2008	30/09/2008	Arrangement à l'amiable
	31/10/2008	Mise en jeu de garantie réelle Récupération partielle
	31/12/2008	Mise en jeu de garantie réelle
2009	31/03/2009	Mise en jeu de garantie réelle
	31/08/2009	Mise en jeu de garantie réelle Récupération partielle
	31/08/2009	Arrangement à l'amiable Récupération partielle
	31/10/2009	Arrangement à l'amiable Récupération partielle
	31/10/2009	Mise en jeu de garantie réelle Récupération partielle
2010	31/01/2010	Mise en jeu de garantie réelle
	31/03/2010	
	30/09/2010	
	30/11/2010	
	30/11/2010	Mise en jeu de garantie réelle Récupération partielle
2011	30/04/2011	Garantie en attente de mise en jeu
	31/05/2011	
	31/08/2011	
	31/08/2011	

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE PANOBOIS
SIEGE SOCIAL : ROUTE DE TUNIS 4011 HAMMAM SOUSSE

La société PANOBOIS publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2010. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Radhouen ZARROUK.

PANOBOIS*ZI Hemada, 4011 - Hammam-Sousse**S.A. au capital de 8.750.000 dinars*

Bilan au 31 Decembre 2010
(exprimé en dinar tunisien)

<i>Actifs</i>	<i>Note</i>	<i>31.12.2010</i>	<i>31.12.2009</i>
<i>Actifs non courants</i>			
<i>Actifs immobilisés</i>			
• Immobilisations incorporelles	IV.1	54 510	54 510
• Moins : amortissements	IV.1	<53 590>	<53 064>
• Immobilisations corporelles	IV.2	31 593 035	31 566 518
• Moins : amortissements	IV.2	<19 973 383>	<19 294 194>
• Immobilisations financières	IV.3	23 936 139	22 773 530
• Moins : Provisions		0	0
Total des actifs immobilisés		35 556 712	35 047 299
• Autres actifs non courants	IV.4	45 024	64 793
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>35 601 736</u>	<u>35 112 092</u>
<i>Actifs courants</i>			
• Stocks	IV.5	6 594 413	7 018 173
• Moins : Provisions	IV.5	<25 836>	<48 289>
• Clients et comptes rattachés	IV.6	2 241 563	2 330 037
• Moins : Provisions	IV.6	<671 258>	<672 258>
• Autres actifs courants	IV.7	2 910 562	3 637 875
• Moins : Provisions	IV.7	<367 465>	<367 465>
• Placements courants & autres actifs financiers	IV.8	7 260	7 250
• Equivalents de liquidités	IV.9	929 648	417 129
• Liquidités	IV.9	21 247	18 471
<u>Total des actifs courants</u>		<u>11 640 133</u>	<u>12 340 921</u>
<u>Total des actifs</u>		<u>47 241 869</u>	<u>47 453 013</u>

PANOBOIS**ZI Hemada, 4011 - Hammam-Sousse****S.A. au capital de 8.750.000 dinars****Bilan au 31 Decembre 2010****(exprimé en dinar tunisien)**

Capitaux propres et passifs	Note	31.12.2010	31.12.2009
Capitaux propres			
• Capital		8 750 000	8 750 000
• Réserves		22 552 651	22 528 665
• Autres capitaux propres		2 442 478	2 520 867
• Résultat reportés		193 237	322 470
Capitaux propres avant résultat de la période	IV.10	33 938 366	34 122 002
• Résultat de l'exercice		<126 914>	157 253
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>		<u>33 811 452</u>	<u>34 279 255</u>
Passifs non courants			
• Emprunts	IV.11	5 669 214	6 079 844
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>5 669 214</u>	<u>6 079 844</u>
Passifs courants			
• Fournisseurs et comptes rattachés	IV.12	1 951 912	1 818 427
• Autres passifs courants	IV.13	1 455 605	1 544 525
• Autres passifs financiers	IV.14	3 148 828	2 596 211
• Concours bancaires	IV.15	1 204 858	1 134 751
<u>Total des passifs courants</u>		<u>7 761 203</u>	<u>7 093 914</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>13 430 417</u>	<u>13 173 758</u>
Total des capitaux propres et passifs		47 241 869	47 453 013

PANOBOIS**ZI Hemada, 4011 - Hammam-Sousse****S.A. au capital de 8.750.000 dinars****Etat de résultat****Pour la période allant du 01.01.2010 au 31.12.2010****(exprimé en dinar tunisien)**

		Note	31.12.2010	31.12.2009
Produits d'exploitation				
• Revenus	V.1		12 349 380	13 207 097
• Autres produits d'exploitation	V.2		160 229	178 706
Total des produits d'exploitation			12 509 609	13 385 803
Charges d'exploitation				
• Variation des stocks des produits finis & encours	V.3		1 320 018	<405 111>
• Achats d'approvisionnements consommés	V.4		7 599 064	8 882 803
• Charges de personnel	V.5		1 877 961	1 785 190
• Dotations aux amortissements et provisions	V.6		672 854	1 500 498
• Autres charges d'exploitation	V.7		367 778	447 123
Total des charges d'exploitation			11 837 675	12 210 503
<u>Résultat d'exploitation</u>			<u>671 933</u>	<u>1 175 299</u>
• Charges financières nettes	V.8		<835 995>	<978 295>
• Revenus des placements	V.9		45 296	66 362
• Autres gains ordinaires	V.10		11 321	25 670
• Autres pertes ordinaires	V.11		<4 944>	<2 621>
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>			<u><112 389></u>	<u>286 416</u>
• Impôt sur les sociétés	V.12		<14 526>	<129 163>
Résultat net de l'exercice			<126 914>	157 253

PANOBOIS**ZI Hemada, 4011 - Hammam-Sousse****S.A. au capital de 8.750.000 dinars****Etat de flux de trésorerie****Pour la période allant du 01.01.2010 au 31.12.2010****(exprimé en dinar tunisien)**

	31.12.2010	31.12.2009
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
• Encaissement reçus des clients	14 098 986	17 576 628
• Sommes versées aux Fournisseurs et au personnel	<11 375 818>	<13 539 427>
• Interets reçus	1 404	23 674
• Impôts et taxes payés	<1 262 185>	<1 168 672>
• Interets payés	<719 323>	<957 185>
• Impôts sur les sociétés payés	<12 777>	<196 523>
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>	<u>730 286</u>	<u>1 738 496</u>
Flux de trésorerie liés à l'investissement		
• Décaissements pour Acqu. d'Imm. Corp & Incorp	<26 980>	<360 903>
• Encaissements sur Cession d'Imm. Corp. & Incorp.		23 800
• Décaissements pour Acqu. d'Imm. Financières	<1 166 609>	<1 485 421>
• Encaissements sur Cession d'Imm. Financières		
• Décaissements pour Acqu.AANC		
<u>Flux de trésorerie provenant de l'investissement</u>	<u><1 193 589></u>	<u><1 822 524></u>
Flux de trésorerie liés au financement		
• Encaissements suite à l'émission d'actions		
• Dividendes & autres distributions		
• Encaissements provenant des emprunts	1 713 392	1 400 000
• Encaissements provenant des prêts		900 000
• Encaissements provenant des subventions	23 328	
• Remboursement d'emprunts	<1 340 749>	<2 696 760>
<u>Flux de trésorerie affectés au financement</u>	<u>395 971</u>	<u><396 760></u>
<i>Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité</i>	<u>0</u>	<u>0</u>
Variation de trésorerie	<67 332>	<480 787>
Trésorerie au début de la période	<1 116 280>	<635 492>
<u>Trésorerie à la clôture de la période</u>	<u><1 183 612></u>	<u><1 116 280></u>

PANOBOIS*ZI Hemada, 4011 - Hammam-Sousse**S.A. au capital de 8.750.000 dinars****Schéma des soldes intermédiaires de gestion***

PRODUITS	MONTANT	CHARGES	MONTANT	SOLDES	
<i>Revenus et produits d'exploitation</i>	<i>12 509 608,699</i>	<i>Production stockée</i>	<i>1 320 018,455</i>		
Total	12 509 608,699			• Production	11 189 590,244
<i>Production</i>	<i>11 189 590,244</i>	<i>Achats consommés</i>	<i>7 599 064,294</i>	• Marge sur coût matières	3 590 525,950
<i>Marge sur coût matières</i>	<i>3 590 525,950</i>	<i>Autres charges externes</i>	<i>290 024,018</i>	• Valeur ajoutée brute	3 300 501,932
<i>Valeur ajoutée brute</i>	<i>3 300 501,932</i>	<i>Impôts et taxes</i>	<i>77 753,822</i>	• Excédent brut d'exploitation	1 344 787,043
		<i>Charges du personnel</i>	<i>1 877 961,067</i>		
		Total	1 955 714,889		
<i>Excédent brut d'exploitation</i>	<i>1 344 787,043</i>	<i>Autres pertes ordinaires</i>	<i>4 944,316</i>	• Réinvestissements exonérés	
<i>Autres gains ordinaires</i>	<i>11 321,130</i>	<i>Charges financières</i>	<i>835 994,839</i>		
<i>Produits Financiers</i>	<i>45 295,800</i>	<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>	<i>672 853,586</i>		
		<i>Impôt sur le résultat ordinaire</i>	<i>14 525,555</i>		
Total	1 401 403,973	Total	1 528 318,296	• Résultat des activités ordinaires	-126 914,323
<i>Résultat négatif des activités ordin.</i>	<i>-126 914,323</i>			• Résultat net avant modifications comptables	-126 914,323
Total	-126 914,323	Total	0,000		

I. Présentation de « Panobois »:

« *Panobois* » est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Son capital s'élève au 31 Décembre 2010 à 8.750.000 DT divisé en 875.000 actions de valeur nominale de 10 DT chacune.

La société *PANOBOIS* exerce son activité dans le domaine de la fabrication de panneaux de particules de bois, de bois sciés et de placages à partir de grumes de bois importées à l'état brut ainsi que de côtés de tiroirs et panneaux mélaminés.

Son siège social est fixé à route de Tunis - Hammam Sousse 4011.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 Décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.

Les actionnaires de la Société *PANOBOIS* sont :

Actionnaire	Nombre d'actions	%
- Mr Neji M'hiri	199 126	22,76%
- Mr Mourad M'hiri	66 177	7,56%
- Mr Sami M'hiri	66 177	7,56%
- Mle Salma M'hiri	66 180	7,56%
- Mr Chokri Sassi	423	0,05%
- Société « Meublatex Industries »	208 492	23,83%
- Société « Meublatex S.A »	268 425	30,68%
Total capital social	875 000	100%

II. Faits significatifs de l'exercice

L'exercice 2010 n'a été marqué par aucun fait significatif particulier dont la divulgation entraîne une meilleure compréhension de l'évolution de la situation financière et des performances de la société.

III. Principes, Règles et Méthodes Comptables

La comptabilité générale de « *Panobois* » est informatisée, le traitement informatique permet la saisie des écritures comptables et l'édition des balances, journaux et grands livres.

Les présents états financiers sont établis en conformité avec la réglementation comptable en vigueur telle que prescrite, notamment, par la loi n°96-112 du 30 Décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances portant approbation des normes comptables.

Pour toute disposition non expressément traitée dans le cadre de ces référentiels, la société a recouru aux principes comptables généralement admis en Tunisie en choisissant ceux qui reflètent de la manière la plus fidèle et sincère possible, la réalité des opérations de la Société « *Panobois* ».

Nous allons exposer dans ce qui suit les principes et règles que nous jugeons les plus significatifs et les plus pertinents.

III.1 Unité monétaire :

Les états financiers sont établis en dinars tunisiens.

III.2 Immobilisations et Amortissements:

▪ Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Toutefois Les constructions, le terrain et le matériel appartenant à la société « *Panobois* » avant fusion, ont fait l'objet d'une réévaluation en date du 01/01/2001. Ainsi les rubriques correspondantes ne sont plus valorisées selon le coût historique, mais selon des valeurs réévaluées.

▪ Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Immobilisations incorporelles	33%
- Constructions	5%
- Installations générales, agencements et aménagements	10%
- Matériel & outillage industriel	15%
- Installations & Agencements Matériels Industriels	15%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	20%
- Matériel informatique	33%

III.3 Emprunts:

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique passifs non courants, la partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

III.4 Politique des créances:

L'estimation des éventuelles provisions pour dépréciation est effectuée sur la base d'un état détaillé des créances douteuses adressé par la direction financière de la société à la direction juridique qui donne un avis motivé sur le sort de chaque créance. La nécessité ou non de constituer des provisions est du ressort de la direction générale.

III.5 Valorisation des stocks:

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- les matières premières, matières consommables, pièces de rechange au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liés au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.
- Les produits finis sont valorisés au coût de production, qui comprend le coût matière et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production.
- Les produits semi- finis, sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication.

III.6 Comptabilisation des revenus:

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net des remises et réductions commerciales consenties par la société et des taxes collectées pour le compte de l'Etat.

III.7 Impôt sur les sociétés:

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun.

III.8 Taxes sur la valeur ajoutée:

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la TVA facturée aux clients est enregistrée au compte "Etat, TVA collectée", alors que la TVA facturée à la société est portée au débit du compte "Etat TVA récupérable".

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

IV. Notes sur le Bilan

IV.1 Immobilisations incorporelles (en DT)

Le solde net des immobilisations incorporelles est de 920 DT au 31 Décembre 2010 contre un solde 1.446 DT au 31 Décembre 2009. Il correspond aux logiciels détenus par la société.

Désignation	Déc.2010	Déc.2009
Logiciels	54 510	54 510
Total des Immobilisations Incorporelles	54 510	54 510
Amort des logiciels	<53 590>	<53 064>
Total des Amortissements des Immo Incorp	<53 590>	<53 064>
Total des Immo.Incorp.Nettes	920	1 446

IV.2 Immobilisations corporelles (en DT)

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 31 Décembre 2010 à 11.619.653 DT contre 12.272.323 DT au 31 Décembre 2009 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2010	Déc.2009
Terrains	7 809 384	7 809 384
Constructions, Ouvrages et Infrastructure	6 033 542	6 033 542
Installations générales, Agencements & Aménagements	628 705	625 325
Matériel et Outillage Indus	15 230 155	15 229 059
Agencement&Amen MOI	317 052	317 052
Matériel informatique	87 191	85 448
Matériel de transport	1 272 297	1 260 237
Mobilier et matériel de bureau	214 709	206 471
Total des Immobilisations Corporelles	31 593 035	31 566 518
Amort. bâtiments industriel	<2 469 304>	<2 203 313>
Amort bâtiment administratif	<162 321>	<146 747>
Amort. AAI construction industrielle	<447 480>	<391 146>
Amort. AAI construction administrative	<2 078>	<1 818>
Amort. matériel industriel	<15 173 493>	<14 891 046>
Amort A.A.I du matériel et outillage industriel	<303 487>	<298 913>
Amort. Matériel de transport des biens	<1 129 812>	<1 083 367>
Amort. des équipements de bureau	0	0
Amort. du matériel informatique	<201 972>	<197 414>
Amort. autres équipement de bureau	<80 872>	<78 461>
Amort autres équipements de bureau hors exploitation	<2 564>	<1 969>
Total des Amortissements des Immo Corp	<19 973 383>	<19 294 194>
Immobilisations corporelles nettes	11 619 653	12 272 323

IV.3 Immobilisations financières (en DT)

Le solde net des immobilisations financières s'élève au 31 Décembre 2010 à 23.936.139 DT contre 22.773.530 DT au 31 Décembre 2009 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2010	Déc.2009
Titres de participation	23 930 574	22 763 965
Prêts au personnel	-	4 000
Dépôts & cautionnements versés	5 565	5 565
Total des Immobilisations Financières	23 936 139	22 773 530

Les participations sont détaillées comme suit :

	Valeur
Tissage Meublatex	3 279 781
Groupeement de Commerce International	20 000
Sté Touristique Mouradi	7 895 296
Sté Investissement Hôtelier Mouradi	6 251 426
SSEPS	5 000
STTK Hammam Bourguiba	3 719 359
SEPT Hôtel Molka	1 264 753
Hôtel Mouadi Tozeur	444 912
Sté TRAIDE&RETAIL	50 000
SBHS Bahamas	1 000 048

IV.4 Autres Actifs Non Courants (en DT)

Le solde net des autres actifs non courants s'élève au 31 Décembre 2010 à 45.024 DT contre 64.793 DT au 31 Décembre 2009 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2010	Déc.2009
Frais d'émission et primes de remboursement des emprunts	45 024	64 793
Total des AANC	45 024	64 793

IV.5 Stocks (en DT)

Le solde net des stocks s'élève au 31 Décembre 2010 à 6.568.578 DT contre 6.969.884 DT au 31 Décembre 2009. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2010	Déc.2009
Matières premières	2 431 016	1 493 648
Matières Consommables	1 275 806	1 316 915
Produits finis & Encours	2 887 591	4 207 610
<i>Total des Stocks</i>	6 594 413	7 018 173
Provisions sur Matières premières industrielles	<25 836>	<48 289>
<i>Total des Provisions sur Stocks</i>	<25 836>	<48 289>
<i>Total des stocks Net</i>	6 568 578	6 969 884

IV.6 Clients et comptes rattachés (en DT) :

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 Décembre 2010 à 1.570.305 DT contre 1.657.778 DT au 31 Décembre 2009 et se détaille comme suit:

Désignation	Déc.2010	Déc.2009
Clients ordinaires	486 896	695 151
Clients - effets à recevoir	1 049 040	930 061
Clients douteux	403 020	403 020
Clients Douteux Effets impayés	155 684	143 717
Clients Douteux Cheques impayés	146 923	158 087
<i>Total des Clients</i>	2 241 563	2 330 037
Provisions sur créances douteuses	<671 258>	<672 258>
<i>Total des Provisions sur Clients</i>	<671 258>	<672 258>
<i>Total des Clients Net</i>	1 570 305	1 657 778

IV.7 Autres actifs courants (en DT):

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 Décembre 2010 à 2.543.097 DT contre 3.270.409 DT au 31 Décembre 2009 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2010	Déc.2009
Fournisseurs - avances et acomptes	1 730 590	2 155 463
Personnel, Avances & acomptes	19 545	23 491
Impôts et taxes	230 723	399 427
Charges constatées d'avance	41 344	55 865
Produits à recevoir	184 650	135 887
Comptes courants du groupe	430 132	864 428
Impôts différés	273 578	3 313
Total des AAC	2 910 562	3 637 875
Provisions sur AAC	<367 465>	<367 465>
Total des Provisions sur AAC	<367 465>	<367 465>
Total des AAC Nets	2 543 097	3 270 409

IV.8 Placements et autres actifs financiers (en DT):

Le solde des placements et autres actifs financiers est de 7.260 DT au 31 Décembre 2010 contre 7.250 DT enregistrés au 31 Décembre 2009 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2010	Déc.2009
Prêts Sociétés	7 260	7 250
Total des Placements & AAF	7 260	7 250

IV.9 Liquidités et équivalents de liquidités (en DT):

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 Décembre 2010 à 950.894 DT contre 435.600 DT au 31 Décembre 2009 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2010	Déc.2009
Chèques à encaisser	557 891	417 129
Effets remis à l'escompte	371 757	0
Régies d'avance & Accréditifs	11 325	0
Caisses	9 921	18 471
Total des Liquidités&Equivalents de liquidités	950 894	435 600

IV.10 Capitaux Propres (en DT):

Le solde des capitaux propres avant affectation s'élève au 31 Décembre 2010 à 33.811.452 DT contre 34.279.255 DT au 31 Décembre 2009 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2010	Déc.2009
Capital social	8 750 000	8 750 000
Total des Capital	8 750 000	8 750 000
Réserves légales	549 414	525 428
Primes de fusion	17 673 188	17 673 188
Réserves spéciales de réinvestissement	4 330 049	4 330 049
Total des Réserves	22 552 651	22 528 665
Réserves spéciales de réévaluation	2 256 024	2 308 489
Subventions d'investissement	186 454	212 378
Total des Autres capitaux propres	2 442 478	2 520 867
Résultats reportés	193 237	322 470
Total des Résultats reportés	193 237	322 470
Total des capitaux propres avant résultat	33 938 366	34 122 002
Résultat de l'exercice	<126 914>	157 253
Total des capitaux propres avant affectation	33 811 452	34 279 255

IV.11 Emprunts (en DT):

Le solde des emprunts s'élève au 31 Décembre 2010 à 5.669.214 DT contre 6.079.844 DT au 31 Décembre 2009 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2010	Déc.2009
Emprunts LT bancaires	214 622	253 644
Emprunts LT - obligataires	4 000 000	5 000 000
Comptes courants des actionnaires	1 454 592	826 200
Total des Emprunts	5 669 214	6 079 844

IV.12 Fournisseurs et comptes rattachés (en DT):

Le solde des comptes fournisseurs s'élève au 31 Décembre 2010 à 1.951.912 DT contre 1.818.427 DT au 31 Décembre 2009 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2010	Déc.2009
Fournisseurs d'exploitation	1 157 799	710 494
Fournisseurs d'exploitation - effets à payer	785 069	1 099 325
Fournisseurs d'immobilisations	7 010	7 010
Fournisseurs - factures non parvenues	2 034	1 598
Total des Fournisseurs	1 951 912	1 818 427

IV.13 Autres passifs courants (en DT):

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 Décembre 2010 à 1.455.605 DT contre 1.544.525 DT au 31 Décembre 2009 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2010	Déc.2009
Clients - avances et acomptes	39	5 939
Personnel, Oppositions sur salaires	2 227	1 835
Personnel, Rémunérations dues	128	28 272
Etat, Impôts et taxes	135 599	318 165
Obligations cautionnées	0	53 207
Sociétés de groupe	84 447	78 466
Sécurité sociale (CNSS)	155 182	145 182
Charges à payer	26 335	124 984
Associés Dividendes à payer	1 050 000	787 500
Prêts en nature	1 648	975
Total des APC	1 455 605	1 544 525

IV.14 Concours Bancaires et autres passifs financiers (en DT):

Le solde des concours bancaires et autres passifs financiers s'élève au 31 Décembre 2010 à 4.353.686 DT contre 3.730.962 DT au 31 Décembre 2009 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2010	Déc.2009
Echéances à - 1 an sur emprunts	1 239 022	455 749
Crédits mobilisation des créances	1 445 000	1 445 000
Autres Concours bancaires	200 277	429 561
Intérêts courus	264 529	265 901
Banques	1 204 858	1 134 751
Total des Concours bancaires & APF	4 353 686	3 730 962

V. Notes sur l'état de résultat

V.1 Revenus (en DT):

Les revenus de la société s'élèvent au 31 Décembre 2010 à 12.349.380 DT contre 13.207.097 DT au 31 Décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2010	Déc.2009
Ventes de produits finis	12 349 380	13 207 097
Total des Revenus	12 349 380	13 207 097

V.2 Autres Produits d'exploitation (en DT):

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31 Décembre 2010 à 160.229 DT contre 178.706 DT au 31 Décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2010	Déc.2009
Reprise / Provisions Clients	1 000	26 613
Quote-part des Subvention d'Investissement	49 252	48 086
Reprise / Provisions Stocks	48 289	57 288
Subventions d'exploitation	61 688	46 719
Total des Autres produits d'exploitation	160 229	178 706

V.3 Variation des stocks de produits finis et encours (en DT):

Les stocks de produits finis et encours ont connu une augmentation de 1.320.018 DT au 31 Décembre 2010 contre une baisse de 405.111 DT enregistrée au 31 Décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2010	Déc.2009
Variation des stocks de PF	218 796	<14 041>
Variation des stocks Produits intermédiaires	1 101 223	<391 069>
Total des Variation des PF & Encours	1 320 018	<405 111>

V.4 Achats de matières premières & d'approvisionnements consommés (en DT):

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent au 31 Décembre 2010 à 7.599.064 DT contre 8.882.803 DT au 31 Décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2010	Déc.2009
Fournitures	9 173	10 505
Autres	16 809	15 933
Pièces de rechange & consommables de production	704	133
Eau	2 246	1 452
Energie (Electricité, Gaz, Combustible)	872 988	855 595
Achats Consommés	6 697 144	7 999 185
Total des Achats d'approvisionnements consommés	7 599 064	8 882 803

V.5 Charges de personnel (en DT):

Les charges de personnel s'élèvent au 31 Décembre 2010 à 1.877.961 DT contre 1.785.190 DT au 31 Décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2010	Déc.2009
Salaires et compléments de salaires	1 143 052	1 107 880
Heures Supplémentaires	66 213	56 405
Primes	259 588	238 948
Congés& Autres	106 152	97 534
Charges sociales	297 594	280 949
Autres Charges de Personnel	5 361	3 474
Total des Charges de personnel	1 877 961	1 785 190

V.6 Dotations aux amortissements et provisions (en DT):

Les dotations aux amortissements s'élèvent au 31 Décembre 2010 à 672.854 DT contre 1.500.498 DT au 31 Décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2010	Déc.2009
Dotation aux Amort. des Imm. Incorp.	526	509
Dotation aux Amort. des Imm. Corp.	626 723	1 248 199
Dot résorption charges réportées	19 769	19 769
Dotation aux Prov. pour Dépréc. des Stocks	25 836	48 289
Dotations aux provisions pour risques & charges	0	183 733
Total des Dotation aux Amort. & Prov.	672 854	1 500 498

V.7 Autres charges d'exploitation (en DT):

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 Décembre 2010 à 367.778 DT contre 447.123 DT au 31 Décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2010	Déc.2009
Entretien & réparation	40 393	45 864
Primes d'assurance	60 739	59 411
Autres services extérieurs	13 002	5 335
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	16 992	20 015
Publicité - publications - relations publiques	471	924
Dons & subventions	3 017	4 996
Transports	3 303	4 638
Missions - Réceptions - Voyages & Déplacements	25 159	15 070
Frais postaux et de télécommunications	19 221	19 413
Services bancaires et financiers	108 353	192 981
Droits - impôts & taxes	77 754	81 403
Transfert de charges	<8 086>	<2 927>
Personnel Extérieur à l'entreprise	7 462	0
<i>Total des Autres charges d'exploitation</i>	<i>367 778</i>	<i>447 123</i>

V.8 Charges financières nettes (en DT):

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 Décembre 2010 à 835.995 DT contre 978.295 DT au 31 Décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2010	Déc.2009
Intérêts des emprunts et dettes	396 428	447 545
Intérêts des comptes courants	63 778	77 777
Intérêts d'escompte	242 564	275 027
Intérêts du financement de stocks	84 215	87 313
Intérêts des obligations cautionnées	5 328	10 388
Perte de change nette	36 162	75 741
Autres charges financières nettes	7 520	4 505
<i>Total des Charges financières nettes</i>	<i>835 995</i>	<i>978 295</i>

V.9 Revenus des placements (en DT):

Les revenus des placements s'élèvent au 31 Décembre 2010 à 45.296 DT contre 66.362 DT au 31 Décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2010	Déc.2009
Produits de participation	45 296	45 296
Intérêts des prêts	0	21 067
Total des Revenus des placements	45 296	66 362

V.10 Autres gains ordinaires (en DT):

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 Décembre 2010 à 11.321 DT contre 25.670 DT au 31 Décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2010	Déc.2009
Produits divers ordinaires	11 321	1 870
Autres gains ordinaires	0	23 800
Total des Autres gains ordinaires	11 321	25 670

V.11 Autres pertes ordinaires (en DT):

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au 31 Décembre 2010 à 4.944 DT contre 2.621 DT au 31 Décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2010	Déc.2009
Autres pertes ordinaires	4 944	2 621
Total des Autres pertes ordinaires	4 944	2 621

V.11 Impôt sur les sociétés (en DT):

L'impôt sur les sociétés s'élève au 31 Décembre 2010 à 14.526 DT contre 129.163 DT au 31 Décembre 2009 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2010	Déc.2009
Impôt sur les sociétés	14 526	129 163
Total des Impôt sur les sociétés	14 526	129 163

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**Messieurs les Actionnaires de
« PANBOIS S.A. »,**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « *PANOBOIS* », comprenant le bilan au 31 Décembre 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers. Ces états financiers dégagent un total net bilan de 47.241.869^{DT} et font ressortir des capitaux propres de 33.811.452^{DT}, y compris le résultat déficitaire de l'exercice qui s'élève à 126.914^{DT}.

I. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II. Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

III. Conclusion des travaux

a- Un litige oppose la société à la banque de l'habitat « BH » pour lequel un jugement de première instance a été prononcé en faveur de la banque et infligeant à la société le paiement de la somme de 300.000 DT en sus des intérêts de retard estimés à 100.000 DT.

Aucune provision pour risques et charges n'a été constatée à ce titre.

b- La dotation aux provisions pour dépréciation des avances fournisseurs de 183.733 DT, au titre de l'avance accordée au fournisseur Mr Zouheir Tabei, n'a pas été constatée.

IV. Opinion

A notre avis, sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe précédent, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de la société « *PANOBOIS* » au 31 Décembre 2010, ainsi que du résultat de ses opérations et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable tunisien.

V. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents mis à votre disposition à l'occasion de l'assemblée générale.

Sousse le 1^{er} Avril 2011

Le commissaire aux comptes

Radhouen ZARROUK

Expert-comptable membre de l'OECT

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Messieurs les Actionnaires de
« PANOBOIS S.A. »,

En application de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle des telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre conseil d'administration ne nous a tenus informés des conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2010. Néanmoins lors de notre intervention nous avons constaté :

1- La société a procédé au remboursement de 100.000 DT restant dû au titre du crédit concouru auprès de la société Tissage Meublatex dans les conditions suivantes :

	Taux d'intérêt	Montant	A moins d'un an
Tissage	8%	400.000	100.000
Total			100.000

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2010 dont voici les principaux volumes réalisés :

1- Le compte courant de l'actionnaire Mr Néji M'hiri est créancier pour un montant de 1.454.592 DT.

2- Les comptes courants des sociétés du groupe se présentent comme suit :

Comptes débiteurs :

Meublatex industries : 394.076 DT

Tissage Mx : 36.056 DT

Comptes Créditeurs :

Meublatex : 38.739 DT

3- La société Panoboïs loue à la société Meublatex industries le bâtiment occupé par la section Panoverre pour 29.000 DT (HT) par an.

4- Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé avec les sociétés du groupe totalise au 31 Décembre 2010 un montant de 7.098.541 DT.

C- *Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :*

C.1 .les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

La rémunération mensuelle du Président du conseil d'administration est fixée par décision du conseil d'administration, cette rémunération est 2.500 de DT net de tous prélèvements.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Sousse le 1^{er} Avril 2011

Le commissaire aux comptes

Radhouen ZARROUK

Expert-comptable membre de l'OECT

**POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30/09/2011**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2011.

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 20 Novembre 2008 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, comprenant le bilan au 30 septembre 2011, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total bilan de 38.028.619 dinars et un résultat net de la période allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 septembre 2011 de 320.079 dinars.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Justification de la conclusion

Le système d'information de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT ne procède pas à l'actualisation automatique des intérêts à percevoir sur les emprunts obligataires compte tenu de l'évolution du taux du marché monétaire. Ainsi, le montant des intérêts sur les emprunts obligataires dont le taux d'intérêt est indexé sur le TMM, est surévalué au 30 septembre 2011 de 565,162 Dinars soit une surévaluation de la valeur liquidative au 30/09/2011 de 1,5 millimes.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de la question soulevée au niveau du paragraphe « justification de la conclusion », nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2011 ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code.

De cette appréciation, il ressort que la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT a employé 9,47% de son actif net en parts d'autres OPCVM. Cette proportion est en dessus du seuil maximum fixé à 5% par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Par ailleurs, nous n'avons pas pu vérifier la conformité de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT par rapport au §2 de l'article 29 du code des OPCVM en raison de l'indisponibilité d'informations sur les émissions de billets de trésorerie. En effet, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat.

**Le commissaire aux comptes :
Samir Labidi**

BILAN
au 30 septembre 2011
(Unité : 1000 TND)

	Notes	30/09/2011	30/09/2010	31/12/2010
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	25 814,858	15 741,962	20 075,393
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		3 592,961	1 452,680	1 352,125
b - Obligations et Valeurs assimilées		22 221,897	14 289,282	18 723,268
c - Autres Valeurs				
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		12 213,761	13 938,732	8 237,835
a - Placement monétaires	3-3	5 032,336	5 037,369	5 490,655
b – Disponibilités	3-11	7 181,425	8 901,363	2 747,180
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		38 028,619	29 680,694	28 313,228
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	85,477	51,890	60,810
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-8	3,700	3,391	3,122
TOTAL PASSIF		89,177	55,281	63,931
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 –Capital	3-5	36 967,206	28 109,181	26 608,112
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	972,236	1 516,232	1 641,184
a - Sommes distrib.des exercices antérieurs		0,314	-	-
b - Sommes distribuables de l'exercice		971,922	1 516,232	1 641,184
ACTIF NET		37 939,442	29 625,413	28 249,297
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		38 028,619	29 680,694	28 313,228

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01^{er} juillet au 30 septembre 2011

(Unité: 1000 TND)

		<i>Période du</i> <i>01/07/2011</i> <i>Au</i> <i>Notes</i>	<i>Période du</i> <i>01/01/2011</i> <i>Au</i>	<i>Période du</i> <i>01/07/2010</i> <i>Au</i>	<i>Période du</i> <i>01/01/2010</i> <i>Au</i>	<i>Période du</i> <i>06/07/2009</i> <i>Au</i>	<i>Période du</i> <i>06/07/2009</i> <i>Au</i>
		30/09/2011	30/09/2011	30/09/2010	30/09/2010	30/09/2010	31/12/2010
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille – titres</u>	3-2	207,767	707,188	149,209	405,276	424,400	597,616
a - Dividendes		-	117,487	-	77,382	90,051	90,051
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés		207,767	589,701	149,209	327,894	334,349	507,565
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	180,702	463,958	92,074	188,023	229,838	334,264
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		388,469	1 171,146	241,283	593,299	654,238	931,881
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-9	85,476	231,053	51,890	117,562	128,880	189,689
REVENU NET DES PLACEMENTS		302,993	940,093	189,393	475,737	525,358	742,191
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	0,548	0,643	0,643
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-10	12,686	33,933	7,185	17,491	21,794	30,279
RESULTAT D'EXPLOITATION		290,307	906,160	182,208	458,794	504,207	712,555
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-55,417	65,763	357,323	888,881	1 012,025	928,629
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		234,890	971,923	539,531	1 347,675	1 516,232	1 641,184
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		55,417	-65,763	-357,323	-888,881	-1 012,025	-928,629
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		62,629	2,418	8,117	-7,820	-3,672	3,032
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		-32,857	-47,920	1,730	-11,137	-10,386	0,540
* Frais de négociation		-	-	-	-0,987	-0,987	-0,987
RESULTAT NET DE LA PERIODE		320,079	860,658	192,055	438,850	489,162	715,141

NB : Le premier exercice clôturé (présenté en comparatif) couvre la période allant du 06/07/2009 au 31/12/2010 en application de l'article 50 du code des OPC (une période différente de 12 mois sans excéder 18 mois pour le premier exercice).

NB : La période du 06/07/2009 au 30/09/2010 est présentée en comparatif pour les besoins du collationnement entre l'état de résultat et la rubrique du bilan CP 2 « Sommes distribuables » au 30/09/2010.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01^{er} juillet au 30 septembre 2011
(Unité : 1000 TND)

	<i>Période du</i> 01/07/11 <i>Au</i> 30/09/11	<i>Période du</i> 01/01/11 <i>Au</i> 30/09/11	<i>Période du</i> 01/07/10 <i>Au</i> 30/09/10	<i>Période du</i> 01/01/10 <i>Au</i> 30/09/10	<i>Période du</i> 06/07/09 <i>au</i> 30/09/10	<i>Période du</i> 06/07/09 <i>Au</i> 31/12/10
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>						
a - Résultat d'exploitation	290,307	906,160	182,208	458,794	504,207	712,555
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	62,629	2,418	8,117	-7,820	-3,672	3,032
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	-32,857	-47,920	1,730	-11,137	-10,386	0,540
d - Frais de négociation de titres	-	-	-	-0,987	-0,987	-0,987
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>		2 093,703	-	-	-	-
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>						
a – Souscriptions	9 791,640	32 394,599	10 556,850	31 655,428	37 035,288	51 313,799
* Capital	9 595,600	31 173,600	10 051,700	30 422,600	35 676,500	49 165,900
* Régularisation des sommes non distrib.	-19,232	-38,372	-8,732	5,148	-5,714	-8,551
* Régularisations des sommes distrib.	215,272	1 259,371	513,882	1 227,680	1 364,502	2 156,449
* Droits d'entrée						
b – Rachats	12 042,541	21 471,408	3 315,161	8 375,919	8 899,637	24 780,243
* Capital	11 793,600	20 759,300	3 161,600	8 038,100	8 549,100	23 557,800
* Régularisation des sommes non distrib.	-21,767	-28,668	-2,998	-0,981	-1,940	-5,378
* Régularisation des sommes distrib.	270,708	740,776	156,559	338,800	352,477	1 227,821
* Droits de sortie						
VARIATION DE L'ACTIF NET	-1 930,822	9 690,145	7 433,744	23 718,359	28 624,813	27 248,697
<u>AN 4 - Actif Net</u>						
a - En début de période	39 870,264	28 249,297	22 191,669	5 907,053	1 000,600	1 000,600
b - En fin de période	37 939,442	37 939,442	29 625,413	29 625,413	29 625,413	28 249,297
<u>AN 5 - Nombre de parts</u>						
a - En début de période (mille parts)	392,210	266,087	212,379	57,435	10,006	10,006
b - En fin de période (mille parts)	370,230	370,230	281,280	281,280	281,280	266,087
VALEUR LIQUIDATIVE FIN DE PERIODE (EN DINAR)	102,475	102,475	105,324	105,324	105,324	106,166
VALEUR LIQUIDATIVE DEBUT DE PERIODE (EN DINAR)	101,655	106,166	104,491	102,848	100,000	100,000
TAUX DE RENDEMENT	0,81%	2,33%	0,80%	2,41%	5,32%	6,17%

NB : Le taux de rendement correspond à l'évolution de la valeur liquidative entre le début et la fin de la période tout en considérant l'effet de toute distribution de dividendes intervenue durant la période en question.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 30 / 09 / 2011
(Unité 1000 Dinars Tunisiens)

1 - Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/09/2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont comptabilisés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en comptes en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admises et non admises à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet depuis leur acquisition, de transaction ou de cotation à un prix différent. Ils sont évalués à la valeur de marché lorsqu'ils ont fait l'objet de transaction ou de cotation à une date récente.

Les placements en Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont évalués à leur coût d'acquisition ajusté du montant de l'amortissement de la décote ou de la prime jusqu'à l'échéance.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3 - Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat**3 - 1 Note sur le portefeuille - titres**

Le solde de ce poste s'élève au **30-09-2011** à **25.814.858** Dinars. L'état du portefeuille titre se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre De titres	Coût D'acquisition	Valeur au 30-09-2011	% Actif	% Actif net	Note / Garantie
Titres émis par le Trésor	9.200	9.200.000	9.611.193,762	25,27%	25,33%	ETAT
BTA 5,50% mars 2019	9.200	9.200.000	9.611.193,762	25,27%	25,33%	ETAT
Titres émis par des sociétés	129.000	12.366.600	12.610.703,45₃	33,16%	33,24%	
AMEN BANK 2011/1	20.000	2.000.000	2.001.333,334	5,26%	5,28%	A.Bank
AMEN BANK SUB 2009 (A)	5.000	433.300	433.351,758	1,14%	1,14%	A.Bank
ATL 2010-1	5.000	400.000	402.432,787	1,06%	1,06%	BBB
Attijari Bank 2010	13.000	1.300.000	1.338.817,359	3,52%	3,53%	Attijari Bank
BH 2009	5.000	500.000	515.914,521	1,36%	1,36%	BH
CHO 2009	2.000	200.000	206.702,115	0,54%	0,54%	BIAT
CIL 2010/2	20.000	2.000.000	2.078.224,658	5,46%	5,48%	BBB
Meublatex Industries 2010 (A)	4.000	400.000	407.459,672	1,07%	1,07%	AB
STB 2010-1 (B)	10.000	933.300	954.059,040	2,51%	2,51%	STB
TUNISIE LEASING 2009-2	15.000	1.200.000	1.225.003,278	3,22%	3,23%	BBB+
TUNISIE LEASING 2010-2	10.000	1.000.000	1.037.463,014	2,73%	2,73%	BBB+
UIB 2011-1	20.000	2.000.000	2.009.941,918	5,29%	5,30%	UIB
OPCVM	35.407	3.587.510,634	3.592.960,732	9,45%	9,47%	
SICAV BH OBLIGATAIRE	35.407	3.587.510,634	3.592.960,732	9,45%	9,47%	-
Total du portefeuille-titres		25.154.110,63₄	25.814.857,94₇	67,88%	68,04%	

La valeur des BTA au 30/09/2011 inclus le reliquat de la décote à amortir pour une valeur de 184.949 Dinars.

Les entrées du portefeuille titres enregistrés pendant la période allant du **01-07-2011** au **30-09-2011**, concernent des souscriptions aux emprunts obligataires pour un montant total de 4.000.000 Dinars.

Les sorties du portefeuille-titres qui ont été enregistrées pendant la période allant du **01-07-2011** au **30-09-2011**, concernent les remboursements des obligations de société échus et qui s'élèvent à un total de 133.350 Dinars.

3-2 Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **207.767 DT** pour la période allant du **01-07-2011** au **30-09-2011**, et se détaillent ainsi :

Désignation	Du 1/7/2011 au 30/09/2011	Du 1/1/2011 au 30/09/2011	Du 1/7/2010 au 30/09/2010	Du 1/1/2010 au 30/09/2010	Du 6/7/2009 au 30/09/2010	Du 6/7/2009 au 31/12/2010
Revenus des BTA	102.032	302.768	102.033	230.114	236.406	338.437
Revenues des OPCVM	-	117.487	-	77.382	90.051	90.051
Revenus des obligations	105.735	286.933	47.176	97.780	97.943	169.128
Total	207.767	707.188	149.209	405.276	424.400	597.616

Le système d'information de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT ne procède pas à l'actualisation des intérêts à percevoir compte tenu de l'évolution du taux du marché monétaire. Cette anomalie concerne les obligations ATTIJARI et CHO en raison de l'indexation des calculs sur le TMM. En effet les taux d'intérêt retenus (5,18% pour ATTIJARI et 5,58% pour CHO) divergent des taux déterminés en fonction de la moyenne du TMM sur les 12 derniers mois qui précèdent le mois de clôture de cette situation trimestrielle soit une moyenne de 4,515% (Source TMM publié par la Banque Centrale de Tunisie).

Ainsi les taux d'intérêt adéquats seraient 5,115% pour ATTIJARI et 5,515% pour CHO-2009. En conséquence, le montant des intérêts sur les emprunts obligataires dont le taux d'intérêt est indexé sur le TMM, est surévalué, au 30 septembre 2011, de 565,162 Dinars soit une surévaluation de la valeur liquidative au 30/09/2011 de 1,5 millimes.

L'effet de cette anomalie se résume comme suit :

EMETTEUR	Taux d'intérêt	Taux d'intérêt appliqué	TMM moyen/ 12 mois	Taux adéquat	Intérêts courus nets comptabilisés (DT)	Intérêts courus nets ajustés (DT)	Ecart en DT	VL corrigée 30/09/2011	VL 30/09/2011	Ecart en DT
CHO	TMM +1	5,580%	4,515%	5,515%	6 702,115	6 624,044	- 78,071	102,473	102,475	- 0,0015
ATTIJARI BANK 2010	TMM+0,6	5,18%	4,515%	5,115%	38 817,359	38 330,268	- 487,090			
Total					45 519,474	44 954,312	- 565,162			

3-3 Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au **30-09-2011** à **5.032.336 DT** se détaillant comme suit :

Désignation	Coûts d'acquisition	Valeur au 30-09-2011	% actif net	Emetteur	Garantie
Billet de trésorerie ML	1.433.895	1.465.771	3,85%	Modern Leasing	-
Billet de trésorerie ML	955.091	967.116	2,54%	Modern Leasing	-
Billet de trésorerie ST MOURADI	500.000	515.383	1,36%	ST MOURADI	BH
Billet de trésorerie SH El Kantaoui	2.000.000	2.084.067	5,48%	SH El Kantaoui	BH
Total	4.888.986	5.032.336	13.23%		

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste totalise pour la période allant du **01-07-2011** au **30-09-2011** un montant de **180.702** DT et représente le montant des intérêts courus sur les billets de trésoreries, les certificats de dépôt et les placements à terme :

Désignation	Du 1/7/2011 au 30/09/2011	Du 1/1/2011 au 30/09/2011	Du 1/7/2010 au 30/09/2010	Du 1/1/2010 au 30/09/2010	Du 6/7/2009 au 30/09/2010	Du 6/7/2009 au 31/12/2010
Intérêts des placements à termes	119.530	282.658	32.914	48.208	62.795	108.014
Intérêts des billets de trésoreries	61.173	178.627	59.160	139.407	166.635	225.794
Intérêts des certificats de dépôts	-	2.674	-	408	408	456
Total	180.702	463.958	92.074	188.023	229.838	334.264

3-5 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du **01-01-2011** au **30-09-2011** ainsi que les mouvements sur le capital au cours la période comparative allant du **01-01-2010** au **30-09-2010** se détaillent ainsi :

Libellé	2011	2010
Capital initial au 1^{er} Janvier		
Montant	26.608.112	5.738.496
Nombre de titres	266.087	57.435
Nombre d'actionnaires	1.210	367
Souscriptions réalisées		
Montant (nominal)	31.173.600	30.422.600
Régul. Des sommes non distribuables	-38.372	5.148
Nombre de titres émis	311.736	304.226
Rachats effectués		
Montant (nominal)	20.759.300	8.038.100
Régul. Des sommes non distribuables	-28.668	-982
Nombre de titres rachetés	207.593	80.381
Autres effets sur le capital		
Moins values potentielles sur titres	2.418	-7.821
Moins values réalisés sur cession de titres	-47.920	-11.137
Frais de négociation	-	-987
Capital au 30 septembre		
Montant	36.967.206	28.109.181
Nombre de titres	370.230	281.280
Nombre d'actionnaires	927	1.147

3-6 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscriptions ou de rachats. Le solde de ce poste se détaille au 30/09/2011 comme suit :

Désignation	Résultat d'exploitation	Régularisation	Somme distribuable
Somme distribuable exercice antérieur (Report à nouveau)	226	88	314
Somme distribuable exercice en cour	906.160	65.763	971.922
Total			972.236

3-7 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au **30-09-2011** à **85.477 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	30-09-2011	30/09/2010	31/12/2010
Rémunération du gestionnaire à payer	15.084	9.152	10.731
Rémunération du distributeur à payer	70.393	42.738	50.079
Total	85.477	51.890	60.810

3-8 Autres créditeurs divers :

Le solde de ce poste s'élève au **30-09-2011** à **3.700 DT** et détaille comme suit :

Désignation	30/09/2011	30/09/2010	31/12/2010
Etat retenues à la source	-	-2.452	-1.437
Honoraires du commissaire aux comptes	1.496	3.496	2.000
Redevances CMF à régler	3.140	2.169	2.329
Autres charges AGO amortis	-1.273	-	0
TCL à payer	337	177	229
Total	3.700	3.391	3.121

3-9 Charge de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du distributeur et du gestionnaire calculées conformément aux dispositions des conventions de distribution et de gestion conclues par la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT ». Le solde de ce poste s'élève pour la période du **01-07-2011** au **30-09-2011** à **85.476 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	Du 1/7/2011 au 30/09/2011	Du 1/1/2011 au 30/09/2011	Du 1/7/2010 au 30/09/2010	Du 1/1/2010 au 30/09/2010	Du 6/7/2009 au 30/09/2010	Du 6/7/2009 au 31/12/2010
Rémunération du gestionnaire	15.083	40.774	9.152	20.741	22.739	33.469
Rémunération du distributeur	70.393	190.279	42.738	96.821	106.141	156.220
Total	85.476	231.053	51.890	117.562	128.880	189.689

3-10 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que les rémunérations d'intermédiaires et honoraires, les charges de pré-exploitation, la T.C.L ainsi que l'impôt et taxes et versements assimilés. Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du **01-07-2011** au **30-09-2011** à **12.686 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	Du 1/7/2011 au 30/09/2011	Du 1/1/2011 au 30/09/2011	Du 1/7/2010 au 30/09/2010	Du 1/1/2010 au 30/09/2010	Du 6/7/2009 au 30/09/2010	Du 6/7/2009 au 31/12/2010
Redevances CMF	10.056	27.183	6.105	13.832	15.163	22.317
Honoraires du commissaire aux comptes	504	1.496	504	1.496	3.496	4.000
Charges de pré-exploitation	-	-	-	-	553	553
Impôt et taxes et versements assimilés	-	-	-	-	219	219
Autres charges AGO amortis	1.287	2.098	-	-	-	-
T.C.L	839	2.956	475	1.500	1.598	2.324
Autres charges	-	200	101	663	765	866
Total	12.686	33.933	7.185	17.491	21.794	30.279

3-11 Disponibilités :

Ce poste enregistre les placements à termes, les dépôts à vue au niveau du compte courant, ainsi que les sommes à l'encaissement. Le solde de ce poste s'élève au **30-09-2011** à **7.181.425 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2011	30/09/2010	31/12/2010
Dépôts à vue	13.916	3.917.525	2.290
Placements à terme	7.167.509	4.983.838	2.744.890
Total	7.181.425	8.901.363	2.747.180

**MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30/09/2011**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2011.

En application des dispositions des articles 7 et 8 du code des organismes de placements collectifs promulgués par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la Société *Millenium Obligataire SICAV* au 30 septembre 2011, qui font apparaître un actif net de 16.059.939 pour un capital de 15.654.668 Dinars et une valeur liquidative égale à 104,746 Dinars par action. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Toutefois, nous vous informons que le total des dépôts à terme, des dépôts à vue et des disponibilités de *Millenium Obligataire SICAV*, s'élèvent au 30 Septembre 2011 à 3.393.661 dinars, soit 21,08% de son actif. En application des dispositions de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001, le maximum toléré est de 20% de l'actif.

Le commissaire aux comptes :

Baker Tilly Tunisie membre de

Baker Tilly France et Baker Tilly International

Lamjed Ben Mbarek

Associé

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2011
(Unité : en D.T.)

		AU	AU	AU
<u>ACTIF</u>	Note	30/09/2011	30/09/2010	31/12/2010
AC 1 - Portefeuille-titres	4-1-1	12 702 251	16 595 837	13 127 342
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		683 194	473 265	468 884
b - Obligations et valeurs assimilées		12 019 057	16 122 572	12 658 458
c - Autres valeurs		-	-	
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	4-1-2	3 393 661	502 278	2 155 728
a - Placements monétaires		3 042 846	0	1 637 661
b - Disponibilités		350 815	502 278	518 067
AC 3 - Créances d'exploitation		854	3 007	3 536
a - Dividendes et intérêts à recevoir		854	3 007	3 536
b- titres de créance échus		-	-	-
AC 4 - Autres actifs		1 940	10 015	6 233
a - Débiteurs divers		1 940	10 015	6 233
c - Immobilisations nettes		-	-	-
TOTAL ACTIF		16 098 706	17 111 137	15 292 839
<u>PASSIF</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs		34 194	38 769	33 465
PA 2 - Autres créditeurs divers		4 573	1 461	1 329
TOTAL PASSIF		38 767	40 230	34 794
<u>ACTIF NET</u>	4-1-3	16 059 939	17 070 907	15 258 045
CP 1 - Capital		15 654 668	16 610 820	14 720 753
CP 2 - Sommes distribuables		405 271	460 087	537 292
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		330	620	549
b - Sommes distribuables de l'exercice		404 941	459 467	536 743
ACTIF NET		16 059 939	17 070 907	15 258 045
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		16 098 706	17 111 137	15 292 839

MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV

ETAT DE RESULTAT TRIMESTRIEL ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2011

(Unité : en D.T.)

		Période du 01/07/2011 Au 30/09/2011	Période du 01/01/2011 Au 30/09/2011	Période du 01/07/2010 Au 30/09/2010	Période du 01/01/2010 Au 30/09/2010	Période du 01/01/2010 Au 31/12/2010
	Note					
PR 1 - Revenus du portefeuille-titres	4-2-1	140 332	424 124	199 363	544 134	708 363
a - Dividende		-	7 109	-	30 103	30 104
b - Revenus des obligations et autres valeurs		140 332	417 015	199 363	514 031	678 259
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-	-
PR 2 - Revenus des placements monétaires	4-2-2	22 335	52 453	20 556	95 944	113 120
a - Revenus des bons de trésor		-	-	304	10 977	10 977
b - Revenus des billets de trésorerie		-	-	-	-	-
c - Revenus des certificats de dépôt		1 753	2 718	5 385	15 078	18 201
d - Interets sur comptes courants		-	-	7 981	12 920	17 283
e - Revenu des autres placements monétaires		20 582	49 735	6 886	56 969	66 659
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		162 667	476 577	219 919	640 078	821 483
CH 1 - Charges de gestion des placements		-24 589	-67 665	-30 248	-86 650	-111 806
REVENU NET DES PLACEMENTS		138 078	408 912	189 671	553 428	709 677
CH 2 Autres charges		-8 269	-23 546	-9 401	-27 350	-35 889
RESULTAT D'EXPLOITATION		129 809	385 366	180 270	526 078	673 788
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-6 039	19 575	-238 069	-66 612	-137 045
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		123 770	404 941	-57 799	459 466	536 743
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		6 039	-19 575	238 069	66 611	137 044
RESULTAT NON DISTRIBUABLE		2 051	-20 719	1 908	-19 277	2 994
Variation des plus (ou moins) values potent./titres(*)		4 904	-17 507	-385	6 790	61 312
Var. plus (ou moins) values réalisées/ces de titres(*)		-2 111	-1 719	3 628	-20 541	-50 143
Frais de négociation		-742	-1 493	-1 335	-5 526	-8 175
RESULTAT NET DE LA PERIODE		131 860	364 647	182 178	506 801	676 782

(*) Pour des besoins de comparabilité, la présentation de ces rubriques a été retraitée pour la période close au 30/09/2010

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET TRIMESTRIEL ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2011**

(Unité : en D.T.)

	Période du 01/07/2011 Au 30/09/2011	Période du 01/01/2011 Au 30/09/2011	Période du 01/07/2010 Au 30/09/2010	Période du 01/01/2010 Au 30/09/2010	Période du 01/01/2010 Au 31/12/2010
AN 1 - <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u>					
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	131 860	364 647	182 178	506 801	676 782
a - Résultat d'exploitation	129 809	385 366	180 270	526 078	673 788
b - Variation des plus (ou moins) valeurs potent./titres(*)	4 904	-17 507	-385	6 790	61 312
c - Plus (ou moins) valeurs réalisées/cession de titres(*)	-2 111	-1 719	3 628	-20 541	-50 143
d - Frais de négociation de titres	-742	-1 493	-1 335	-5 526	-8 175
AN 2 - <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-	-537 292	-	-730 927	-730 927
AN 3 - <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	-4 110	974 540	-11 622 045	-2 309 433	-4 292 274
a - Souscriptions	8 143 491	21 842 941	23 002 055	58 288 961	69 925 069
- Capital	7 806 000	21 088 200	22 045 000	56 158 900	67 202 600
- Régularisation des sommes non distribuables	163 392	447 519	465 643	1 204 279	1 445 435
- Régularisation des sommes distribuables	174 099	307 222	491 412	925 782	1 277 034
b - Rachats	-8 147 601	-20 868 401	-34 624 100	-60 598 394	-74 217 343
- Capital	-7 804 100	-20 152 200	-33 192 000	-58 355 600	-71 269 600
- Régularisation des sommes non distribuables	-163 362	-428 885	-702 195	-1 251 021	-1 534 213
- Régularisation des sommes distribuables	-180 139	-287 316	-729 905	-991 773	-1 413 530
VARIATION DE L'ACTIF NET	127 750	801 895	-11 439 867	-2 533 559	-4 346 419
AN 4 - <u>ACTIF NET</u>					
a - en début de période	15 932 189	15 258 045	28 510 774	19 604 466	19 604 466
b - en fin de période	16 059 939	16 059 939	17 070 907	17 070 907	15 258 045
AN 5 - <u>NOMBRE D' ACTIONS</u>					
a - en début de période	153 304	143 963	274 136	184 633	184 633
b - en fin de période	153 323	153 323	162 666	162 666	143 963
VALEUR LIQUIDATIVE	104,746	104,746	104,945	104,945	105,986
AN 6 - <u>TAUX DE RENDEMENT</u>	0,79%	2,37%	0,91%	2,56%	3,54%

(*) Pour des besoins de comparabilité, la présentation de ces rubriques a été retaitée pour la période close au 30/09/2010.

Notes aux Etats Financiers

1. Présentation de Millenium Obligataire SICAV

Millenium Obligataire SICAV est une société d'investissement à capital variable, régie par la loi n° 88-92 du 2 août 1988 telle que modifiée par la loi n° 92-113 du 23 novembre 1992, la loi n° 95-87 du 30 octobre 1995 et la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a été créée le 22 juin 2001, et a reçu l'agrément du ministère des finances le 13 juin 2000, et le visa du prospectus d'émission par le C.M.F le 26 octobre 2001, sous le n° 01.425.

La gestion du portefeuille titres de la **Millenium Obligataire SICAV** est assurée par la Compagnie Gestion et Finance (C.G.F), moyennant une rémunération égale à 0,4% de l'actif net moyen, réglée trimestriellement et à terme échu.

La banque Internationale Arabe de Tunisie (B.I.A.T) a été désignée dépositaire des titres et fonds de la **Millenium Obligataire SICAV**, moyennant une rémunération payable trimestriellement et à terme échu, arrêtée comme suit :

✓ De 0 à 10 millions de dinars	: 0,1% de l'actif net avec minimum de 6 000 DT
✓ De 10 millions à 20 millions de dinars	: 0,08% de l'actif net
✓ Au-delà de 20 millions de dinars	: 0,06% de l'actif net

2. Référentiel comptable

Les états financiers intermédiaires relatifs à la période allant du 1er janvier au 30 Septembre 2011 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999..

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société **Millenium Obligataire SICAV** et les normes comptables tunisiennes n'est à signaler.

3. Bases de mesure et principes comptables pertinents

Les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat les frais encourus à l'occasion d'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours moyen en bourse à la date du 30/09/2011.

3.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et les valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché à la date du 30/09/2011 ou par rapport à la date antérieure la plus récente.

La différence par rapport au prix d'achat à la clôture précédente constitue, selon les cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les bons du Trésor et les billets de trésorerie. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêt à leur prix d'acquisition (Valeur nominale- intérêts précomptés non échus).

3.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- Notes explicatives des différentes rubriques figurant dans le corps des états financiers :

4.1. Note explicatives du bilan

4-1.1 Portefeuille Titres :

Le portefeuille-titres est arrêté au 30 Septembre 2011 à 12.702.251 dinars, détaillé comme suit :

DESIGNATION	Nbre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2011	% actif
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES				
OBLIGATIONS DE STES ADMISES A LA COTE				
EO ATL 2007/1	50	1 000	1 005	0,01%
EO BTE 2009	100	8 000	8 015	0,05%

EO BTE 2009	4 900	388 080	389 218	2,42%
EO BTE 2009	100	8 000	8 015	0,05%
EO CIL 2009/1	1 600	96 000	96 842	0,60%
EO CIL 2010/1	4 600	368 000	370 660	2,30%
EO CIL 2010/2	5 000	500 000	519 557	3,23%
EO HL 2008/1	5 000	200 000	204 283	1,27%
EO HL 2009/1	3 000	180 000	181 302	1,13%
EO MEUBLATEX 2010-B	1 500	150 000	152 797	0,95%
EO PANOBOIS 2007-C	500	40 000	40 989	0,25%
EO TL 2006-1	100	2 000	2 091	0,01%
EO TL 2007-2 F	300	12 120	12 482	0,08%
EO TL 2007-2 F	300	12 120	12 482	0,08%
EO TL 2008-1	100	4 000	4 053	0,03%
EO TL SUB 2009	4 150	249 000	249 185	1,55%
EO TL SUB 2009	100	6 000	6 004	0,04%
EO TL SUB 2009	100	6 000	6 004	0,04%
EO UIB 2009/1	1 000	90 000	90 875	0,56%
EO UIB 2009/1	100	9 000	9 087	0,06%
EO UIB 2009/1	100	9 000	9 087	0,06%
EO UIB 2009/1	870	78 300	79 061	0,49%
ES ATL 2008	10 000	1 000 000	1 006 120	6,25%
ES CIL 2008	3 000	300 000	312 395	1,94%
ES TL 2007	5 000	100 000	100 949	0,63%
ES TL 2007	2 000	40 400	40 538	0,25%
ES TL 2007	200	4 000	4 038	0,03%
				0,00%
TOTAL		3 861 020	3 917 134	24,36%
FCC				
FCC-BIAT1-P201	300	300 000	301 683	1,87%
FCC-BIAT2-P301	300	300 000	301 839	1,87%
TOTAL		600 000	603 522	3,75%

DESIGNATION	Nbre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2011	% actif
BTA				
B0316	100	103 530	104 619	0,65%
B0319	500	521 500	528 368	3,28%
B0319	100	104 330	105 713	0,66%
B0319	100	104 030	105 488	0,66%
B0319	290	295 887	302 042	1,88%
B0319	300	306 240	312 581	1,94%
B0319	300	306 390	312 707	1,94%
B0319	300	306 540	312 832	1,94%
B0319	300	306 690	312 957	1,94%
B0319	210	214 788	219 157	1,36%
B0717	500	557 500	547 744	3,40%
B0717	1500	1 650 000	1 640 540	10,19%
B0822	100	95 480	96 201	0,60%
B0822	400	384 000	386 785	2,40%
B0822	200	192 000	193 393	1,20%
B0822	23	22 080	22 240	0,14%
BTA2-8.25%JUIL14	183	193 705	195 607	1,22%
BTA-6.00%MARS12	216	218 592	222 510	1,38%
BTA-6.00%MARS12	400	403 000	412 621	2,56%
BTA-6.90% MAI22	352	380 160	384 936	2,39%
BTA-7.00%FEV15	29	29 290	30 140	0,19%
BTA-7.00%FEV15	20	21 300	21 624	0,13%
BTA-7.50%AVRIL14	54	58 050	58 441	0,36%
BTA-7.50%AVRIL14	100	107 500	108 225	0,67%
BTA-7.50%AVRIL14	29	30 595	31 261	0,19%
BTA-7.50%AVRIL14	20	21 100	21 559	0,13%
TOTAL		6 934 277	6 990 291	43,40%
BTZ				

BTZC01 11-10-16	100	55 030	72 910	0,45%
BTZC02 11-10-16	100	54 780	72 759	0,45%
BTZC03 11-10-16	100	54 530	72 609	0,45%
BTZC04 11-10-16	400	217 120	289 832	1,80%
TOTAL		381 460	508 110	3,15%
TOTAL OBLIGATIONS ET V. ASSIMILEES		11 776 758	12 019 057	74,66%
TITRES OPCVM		640 025	683 194	4,25%
AL AMANAH OBLIGATAIRE	3000	299 394	302 002	1,88%
FCP PROPARCO	133	133 000	170 004	1,06%
SICAV ENTREPRISE	2033	207 631	211 188	1,31%
TOTAL PORTEFEUILLE-TITRES		12 416 783	12 702 251	78,91%

4-1.2. Placements monétaires et disponibilités

Cette rubrique est arrêté au 30 Septembre 2011 à 3 393 661 dinars repartit comme suit :

DÉSIGNATION	Nbre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2011	% actif
PLACEMENTS MONÉTAIRES				
Placements		3 000 000	3 042 846	18,90%
CP BIAT 29-12-2011	700	700 000	700 062	4,35%
CP BIAT 30-12-2011	800	800 000	800 036	4,97%
CT BIAT 03-12-2012	100	100 000	103 584	0,64%
CT BIAT 07-06-2013	400	400 000	401 010	2,49%
CT BIAT 09-10-2012	100	100 000,00	104 033	0,65%
CT BIAT 14-11-2012	100	100 000,00	103 770	0,64%
CT BIAT 17-12-2012	300	300 000,00	310 540	1,93%
CT BIAT 23-10-2012-1	500	500 000,00	519 811	3,23%
- DISPONIBILITES		350 815	350 815	2,18%
TOTAL GÉNÉRAL		3 350 815	3 393 661	21,08%

4-1.3. Capital Social

Les mouvements sur le capital de *Millenium Obligataire SICAV* s'analysent comme suit:

Capital au 30 juin 2011

Montant	15 330
	400 D
Nombre de titres	153 304
Nombre d'actionnaires	718

Souscriptions réalisées

Montant	7 806 000 D
Nombre de titres émis	78 060
Nombre d'actionnaires nouveaux	116

Rachat effectués

Montant	-7 804 100 D
Nombre de titres rachetés	-78 041
Nombre d'actionnaires sortant	79

Capital au 30 septembre 2010

Montant	15 332
	300 D
Nombre de titres	153 323
Nombre d'actionnaires	755

4.2. Note explicatives Etat de résultat**4-2.1. Revenus du portefeuille titres:**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent au 30 Septembre 2011, 140 332 dinars détaillés comme suit :

	Du 01/07/11 Au 30/09/11	Du 01/07/10 Au 30/09/10
Intérêts sur obligations et valeur assimilées	140 332	199 363
Revenus des placements et autres valeurs	0	0
Revenus des titres OPCVM	0	0
	140 332	199 363

4-2.2. Revenus des placements monétaires :

Le total de ce poste s'élève au 30 juin 2011 à 22 335 dinars et présente le montant des intérêts courus

	Du 01/07/11 Au 30/09/11	Du 01/07/10 Au 30/09/10
Revenus des bons de trésor	0	304
Revenus des certificats de dépôt	1 753	5 385
Revenus sur comptes de dépôt	0	7 981
Revenus des autres placements monétaires	20 582	6 886
	22 335	20 556

**UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30/09/2011**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2011.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV arrêtés au 30 Septembre 2011. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière trimestrielle de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV arrêtée au 30 Septembre 2011 en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.

**Le commissaire aux comptes :
Jelil BOURAOU**

**Bilan arrêté au 30/09/2011
(En Dinars Tunisiens)**

	Notes	30/09/2011	30/09/2010	31/12/2010
ACTIF				
Portefeuille-titres	AC 1	<u>1,558,745</u>	<u>1,819,887</u>	<u>1,673,622</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		609,112	749,011	671,448
Obligations et valeurs assimilées		853,484	970,907	893,237
Autres valeurs		96,149	99,969	108,937
Placements monétaires et disponibilités		<u>482,066</u>	<u>507,871</u>	<u>588,395</u>
Placements monétaires	AC 1	292,936	205,485	207,234
Disponibilités		189,130	302,386	381,161
Créances d'exploitations	AC 2	<u>1,758</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
Créances d'exploitations		1,758	0	0
TOTAL ACTIF		<u>2,042,569</u>	<u>2,327,758</u>	<u>2,262,017</u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	PA 1	6,315	5,069	5,134
Créditeurs divers	PA 2	14,410	14,063	19,350
TOTAL PASSIF		<u>20,726</u>	<u>19,132</u>	<u>24,484</u>
Capital	CP 1	<u>1,998,328</u>	<u>2,276,892</u>	<u>2,204,790</u>
Capital en nominal	CP 2	<u>2,006,300</u>	<u>2,164,900</u>	<u>2,158,400</u>
Capital en début de période		2,158,400	2,834,700	2,834,700
Emission en nominal		0	93,700	93,700
Rachat en nominal		-152,100	-763,500	-770,000
Sommes non distribuables		<u>-7,972</u>	<u>111,992</u>	<u>46,390</u>
Sommes non distribuables exercices antérieurs		46,390	-20,110	-20,110
Sommes non distribuables exercice en cours		-54,362	132,102	66,500
Sommes distribuables		<u>23,515</u>	<u>31,733</u>	<u>32,744</u>
Sommes distribuables des exercices antérieurs		21	14	14
Sommes distribuables de l'exercice en cours		23,494	31,720	32,730
ACTIF NET		<u>2,021,843</u>	<u>2,308,626</u>	<u>2,237,534</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>2,042,569</u>	<u>2,327,758</u>	<u>2,262,017</u>

Etat de résultat arrêté au 30/09/2011
(En Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/07/11 au 30/09/11	Période du 01/01/11 au 30/09/11	Période du 01/07/10 au 30/09/10	Période du 01/01/10 au 30/09/10	Période du 01/01/10 au 31/12/10
a- Dividendes	PR 1	8,330	20,467	0	22,224	22,224
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	PR 1	9,598	29,139	10,708	31,393	41,907
c- Revenus des placements monétaires	PR 2	2,637	7,167	1,712	14,188	15,936
Total des revenus de placements		20,564	56,772	12,420	67,805	80,067
Charges de gestion des placements	CH 1	<4,570>	<14,059>	<5,069>	<16,360>	<21,494>
Revenus Nets des placements		15,995	42,714	7,351	51,445	58,574
Autres charges	CH 2	<6,094>	<17,976>	<6,013>	<18,455>	<24,475>
RESULTAT D'EXPLOITATION		9,901	24,738	1,338	32,990	34,099
Régularisation du résultat d'exploitation		<1,169>	<1,244>	351	<1,271>	<1,369>
SOMMES DISTIBUABLES DE LA PERIODE		8,732	23,494	1,689	31,720	32,730
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1,169	1,244	<351>	1,271	1,369
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		44,070	<72,830>	87,768	110,526	35,356
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		803	15,086	0	20,937	30,773
Frais de négociation		<323>	<691>	0	<97>	<200>
régularisation du résultat d'exploitation						
Résultat non distribuable		44,550	<58,435>	87,768	131,366	65,929
RESULTAT NET DE LA PERIODE		54,451	<33,697>	89,106	164,356	100,028

Etat de variation de l'actif net
Arrêté le 30/09/2011
(En Dinars Tunisiens)

	Période du 01/07/11 au 30/09/11	Période du 01/01/11 au 30/09/11	Période du 01/07/10 au 30/09/10	Période du 01/01/10 au 30/09/10	Période du 01/01/10 au 31/12/10
AN 1- VARIATION DE L'ACTIF NET					
RESULTANT	54,451	<33,697>	89,106	164,356	100,028
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION					
Résultat d'exploitation	9,901	24,738	1,338	32,990	34,099
Variation des +/- valeurs potentielle sur titres	44,070	<72,830>	87,768	110,526	35,356
' +/- valeurs réalisées sur cession de titres	803	15,086	0	20,937	30,773
Frais de négociation de titres	-323	<691>	0	<97>	<200>
AN 2- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0	<32,555>	0	<35,973>	<35,973>
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<115,055>	<149,439>	25,512	<682,272>	<689,036>
a- Souscriptions					
- Capital	0	0	24,000	93,700	93,700
- Régularisation des sommes non distribuables	0	0	1,161	1,529	1,529
- Régularisation des sommes distribuables	0	0	352	1,578	1,578
b- Rachat					
- Capital	-117,100	<152,100>	0	<763,500>	<770,000>
- Régularisation des sommes non distribuables	3,215	4,073	0	<793>	<958>
- Régularisation des sommes distribuables	-1,170	<1,412>	0	<14,785>	<14,884>
VARIATION DE L'ACTIF NET	<60,604>	<215,690>	114,618	<553,889>	<624,981>
ACTIF NET					
En début de période	2,082,447	2,237,534	2,194,008	2,862,515	2,862,515
En fin de période	2,021,843	2,021,843	2,308,626	2,308,626	2,237,534
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	21,234	21,584	21,409	28,347	28,347
En fin de période	20,063	20,063	21,649	21,649	21,584
VALEUR LIQUIDATIVE	100.774	100.774	106.639	106.639	103.666
TAUX DE RENDEMENT	10.93%	-1.77%	16.10%	9.73%	4.33%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêtés au 30/09/2011

I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/09/2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments des portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents : Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote. Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; si non à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire :

A signaler que les états financiers de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

**AC 1 : Note sur le portefeuille titres
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 30/09/2011 (en DT)**

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2011	% l'Actif Net
<u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>		<u>387,981.365</u>	<u>609,112.304</u>	<u>30.13%</u>
ADWYA	9,000	20,863.643	60,210.000	2.98%
ATB	5,800	25,330.257	35,826.600	1.77%
ATL	10,058	21,983.477	44,396.012	2.20%
ATTIJARI BANK	1,100	20,207.940	20,644.800	1.02%
BIAT	1,000	43,984.133	79,318.000	3.92%
BT	6,750	51,295.000	72,906.750	3.61%
BTE (ADP)	1,000	29,004.700	30,690.000	1.52%
ENNAKL	825	8,827.500	7,098.300	0.35%
MAG GEN	418	17,551.600	44,635.294	2.21%
MODERN LEASING	1,549	13,166.500	14,035.489	0.69%
MONOPRIX	1201	12,769.200	32,174.790	1.59%
POULINA GP HOLD	2,791	15,374.350	23,053.660	1.14%
SFBT	2,000	24,482.019	23,000.000	1.14%
TAIR	20000	36,250.000	35,420.000	1.75%
TLS	1,600	23,592.259	47,203.200	2.33%
TPR	3,539	12,019.586	21,952.417	1.09%
TUNIS RE	654	4,578.000	7,594.902	0.38%
UIB	470	6,701.201	8,952.090	0.44%
<u>Titres OPCVM</u>		<u>96,484.264</u>	<u>96,148.550</u>	<u>4.76%</u>
ALYSSA	950	96,484.264	96,148.550	4.76%
<u>Obligations Privées</u>		<u>577,732.159</u>	<u>590,043.469</u>	<u>29.18%</u>
ATBSUB09 LIGA1	1,000	100,000.000	101,468.874	5.02%
ATL2009/3	1,000	80,000.000	82,471.233	4.08%
BHSUB07	200	16,141.304	16,738.545	0.83%
BNASUB09	2,000	173,320.000	176,940.967	8.75%
BTK09 CAT(A)	1,000	85,714.000	87,739.622	4.34%
SIHM 2008	1,000	80,000.000	80,212.634	3.97%
TL2006-1	2,100	42,556.855	44,471.594	2.20%
<u>Obligations BTA</u>		<u>251,575.000</u>	<u>263,440.754</u>	<u>13.03%</u>
BTA102013	250	251,575.000	263,440.754	13.03%
TOTAL		<u>1,313,772.788</u>	<u>1,558,745.077</u>	<u>77.095%</u>

AC 1 : Note sur les placement monétaires
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 30/09/2011 (en DT)

<u>BTCT</u>	<u>Nbre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur au 30/09/2011</u>	<u>% l'Actif Net</u>
Ligne	Date d'Acqui.			
BTCT 280212 52S	200	191,173.722	195,302.808	9.66%
BTCT 280212 52S	100	95,655.487	97,633.019	4.83%
Total placements monétaires		286,829.209	292,935.827	14.49%

PR 1 : Note sur les revenus du portefeuille titres
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 30/09/2011 (en DT)

<u>Désignation</u>	<u>Période du 01/07/2011 au 30/09/2011</u>	<u>Période du 01/07/2010 au 30/09/2010</u>
Revenus des Actions et valeurs assimilées	8,329.660	0.000
Revenus des titres OPCVM	0.000	0.000
Revenus des obligations et valeurs assimilées	9,597.743	10,707.506
Revenus des obligations Etat	3,075.069	3,075.068
Revenus des obligations privées	6,522.674	7,632.438
TOTAL	17,927.403	10,707.506

PR 2 : Note sur les revenus des placements
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 30/09/2011 (en DT)

<u>Désignation</u>	<u>Période du 01/07/2011 au 30/09/2011</u>	<u>Période du 01/07/2010 au 30/09/2010</u>
Intérêts des bons de trésor	2,637.061	1,712.328
Intérêts des certificats de dépôt	0.000	0.000
Intérêts sur les avoirs bancaires	0.000	0.000
Total placements monétaires	2,637.061	1,712.328

CP 1 : Mouvement sur le capital et l'Actif Net
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 30/09/2011 (en DT)

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
Capital début de période au 31/12/2010	2,204,789.908	2,204,789.908
Souscriptions de la période	0.000	0.000
Rachats de la période	-152,100.000	-152,100.000
Autres mouvements	-54,361.614	-30,846.590
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	-58,434.776	-58,434.776
- Régularisation sommes non distribuables	4,073.162	4,073.162
- Sommes distribuables de la période	-	23,515.024
Montant fin de période au 30/06/2011	1,998,328.294	2,021,843.318

CP 2 : Note sur le capital
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 30/09/2011 (en DT)

Capital au 31/12/2010	
* Montant	2,158,400.000
* Nombre de titres en circulation	21,584
* Nombre d'actionnaires	19
Souscriptions Réalisées	
* Volume	0.000
* Nombre de titres émis	0
Rachats Effectués	
* Volume	152,100.000
* Nombre de titres rachetés	1,521
Capital au 30/09/2011	
* Volume	2,006,300.000
* Nombre de titres en circulation	20,063
* Nombre d'actionnaires	16

Notes sur le passif et autres actifs
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 30/09/2011 (en DT)

	Libelle	30/09/2011
AC 2	<u>Créances d'exploitations</u>	<u>1,757.520</u>
-	Dividendes à recevoir	1,757.520
-	Intérêts à recevoir	1,875.288
-	Obligations amorties BATAM	80,000.000
-	DE sur obligations amorties BATAM	-81,875.288
PA 1	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>6,315.198</u>
-	Frais du Gestionnaire	685.460
-	Frais du Dépositaire	1,029.968
-	Frais de Distributeur	4,599.770
PA 2	<u>Créditeurs divers</u>	<u>14,410.372</u>
-	Etat retenue à la source	230.674
-	Redevance CMF	176.273
-	Charges à payer ex. ant.	1,649.966
-	Charges et produits en attente de régul.	0.000
-	Budget des charges à payer ex. en cours	12,353.459
-	<u>Budget des charges à payer ex. en cours</u>	<u>12,353.459</u>
-	Abonnement linéaire des Charges à payer ex. en cours	15,992.178
-	Charges payées sur exercice en cours	-3,638.719
-	<u>Charges à payer sur l'exercice 2011</u>	<u>21,381.483</u>
-	Jetons de présence	11,250.000
-	Honoraire commissaires aux comptes	6,721.200
-	Frais Assemblée	2,395.167
-	Frais de publication au bulletin CMF	652.400
-	Taxe revenant aux collectivités locales	282.476
-	Réajustement sur charges budgétisées antérieures	80.240

Notes sur les charges et produits de gestion
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 30/09/2011 (en DT)

	Libelle	30/09/2011
CH 1	<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>14,058.560</u>
-	Rémunération du Gestionnaire	2,108.792
-	Rémunération du Dépositaire	1,562.071
-	Rémunération du Distributeur	10,387.697
CH 2	<u>Autres charges</u>	<u>17,975.950</u>
-	Redevance CMF	1,562.071
-	Services bancaires et assimilés	421.701
-	Impôts, taxes et versements assimilés	0.000
-	Dotations aux Charges Budgétisées	0.000
-	Abonnement pour Charges Budgétisées	15,992.178
PR 3	<u>Autres Produits</u>	<u>0.000</u>

**UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30/06/2011**

Annule et remplace celle du bulletin officiel n°3914 du 10 Août 2011

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2011

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV arrêtés au 30 Juin 2011. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière trimestrielle de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV arrêtée au 30 Juin 2011 en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.

**Le commissaire aux comptes
Jelil BOURAoui**

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Bilan arrêté au 30 Juin 2011
(En Dinars Tunisiens)

	Notes	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
ACTIF				
Portefeuille-titres	AC 1	<u>1,585,022</u>	<u>1,717,703</u>	<u>1,673,622</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		615,653	653,195	671,448
Obligations et valeurs assmilées		869,006	965,319	893,237
Autres valeurs		100,363	99,189	108,937
Placements monétaires et disponibilités		<u>517,562</u>	<u>489,595</u>	<u>588,395</u>
Placements monétaires	AC 1	290,299	203,773	207,234
Disponibilités		227,263	285,822	381,161
Créances d'exploitations	AC 2	<u>2,581</u>	<u>2,109</u>	<u>0</u>
Créances d'exploitations		2,581	2,109	0
TOTAL ACTIF		<u>2,105,165</u>	<u>2,209,408</u>	<u>2,262,017</u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	PA 1	8,721	4,907	5,134
Créditeurs divers	PA 2	13,997	10,493	19,350
TOTAL PASSIF		<u>22,717</u>	<u>15,400</u>	<u>24,484</u>
Capital	CP 1	<u>2,067,663</u>	<u>2,163,963</u>	<u>2,204,790</u>
Capital en nominal	CP 2	<u>2,123,400</u>	<u>2,140,900</u>	<u>2,158,400</u>
Capital en début de période		2,158,400	2,834,700	2,834,700
Emission en nominal		0	69,700	93,700
Rachat en nominal		-35,000	-763,500	-770,000
Sommes non distribuables		<u>-55,737</u>	<u>23,063</u>	<u>46,390</u>
Sommes non distribuables exercices antérieurs		46,390	-20,110	-20,110
Sommes non distribuables exercice en cours		-102,127	43,173	66,500
Sommes distribuables		<u>14,784</u>	<u>30,044</u>	<u>32,744</u>
Sommes distribuables des exercices antérieurs		22	14	14
Sommes distribuables de l'exercice en cours		14,762	30,031	32,730
ACTIF NET		<u>2,082,447</u>	<u>2,194,008</u>	<u>2,237,534</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>2,105,165</u>	<u>2,209,408</u>	<u>2,262,017</u>

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Etat de résultat arrêté au 30/06/2011
(En Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/04/11 au 30/06/11	Période du 01/01/11 au 30/06/11	Période du 01/04/10 au 30/06/10	Période du 01/01/10 au 30/06/10	Période du 01/01/10 au 31/12/10
a-Dividendes	PR 1	12,137	12,137	22,224	22,224	22,224
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	PR 1	9,645	19,541	10,535	20,685	41,907
c- Revenus des placements monétaires	PR 2	2,553	4,530	3,027	12,475	15,936
Total des revenus de placements		24,336	36,208	35,787	55,385	80,067
Charges de gestion des placements	CH 1	<4,700>	<9,489>	<4,907>	<11,291>	<21,494>
Revenus Nets des placements		19,636	26,719	30,880	44,094	58,574
Autres charges	CH 2	<6,064>	<11,882>	<6,402>	<12,441>	<24,475>
RESULTAT D'EXPLOITATION		13,571	14,837	24,479	31,653	34,099
Régularisation du résultat d'exploitation		<72>	<75>	130	<1,622>	<1,369>
SOMMES DISTIBUABLES DE LA PERIODE		13,499	14,762	24,608	30,031	32,730
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		72	75	<130>	1,622	1,369
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		<29,167>	<116,901>	7,054	22,757	35,356
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		14,284	14,283	17,212	20,937	30,773
Frais de négociation		<368>	<368>	<97>	<97>	<200>
régularisation du résultat d'exploitation						
Résultat non distribuable		<15,250>	<102,985>	24,170	43,598	65,929
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<1,679>	<88,148>	48,649	75,250	100,028

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV**Etat de variation de l'actif net****Arreté le 30/06/2011****(En Dinars Tunisiens)**

	Période du 01/04/11 au 30/06/11	Période du 01/01/11 au 30/06/11	Période du 01/04/10 au 30/06/10	Période du 01/01/10 au 30/06/10	Période du 01/01/10 au 31/12/10
AN 1- VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<1,679>	<88,148>	48,649	75,250	100,028
Résultat d'exploitation	13,571	14,837	24,479	31,653	34,099
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	<29,167>	<116,901>	7,054	22,757	35,356
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	14,284	14,283	17,212	20,937	30,773
Frais de négociation de titres	<368>	< 368>	<97>	<97>	<200>
AN 2- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	<32,555>	<32,555>	<35,973>	<35,973>	<35,973>
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<23,222>	<34,384>	12,565	<707,784>	<689,036>
a- Souscriptions					96,806
- Capital	0	0	12,300	69,700	93,700
- Régularisation des sommes non distribuables	0	0	136	368	1,529
- Régularisation des sommes distribuables	0	0	130	1,226	1,578
b- Rachat					<785,842>
- Capital	<24,000>	<35,000>	0	<763,500>	<770,000>
- Régularisation des sommes non distribuables	851	858	0	<793>	<958>
- Régularisation des sommes distribuables	<73>	<242>	0	<14,785>	<14,884>
VARIATION DE L'ACTIF NET	<57,455>	<155,086>	25,241	<668,507>	<624,981>
ACTIF NET					
En début de période	2,139,902	2,237,534	2,168,767	2,862,515	2,862,515
En fin de période	2,082,447	2,082,447	2,194,008	2,194,008	2,237,534
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	21,474	21,584	21,286	28,347	28,347
En fin de période	21,234	21,234	21,409	21,409	21,584
VALEUR LIQUIDATIVE	98.071	98.071	102.480	102.480	103.666
TAUX DE RENDEMENT	-0.25%	-7.93%	8.99%	6.37%	4.33%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêtés au 30 Juin 2011**

I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30-juin-2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments des portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; si non à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date du 30 Juin ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire :

A signaler que les états financiers de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

**AC 1 : Note sur le portefeuille titres
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 30/06/2011 (en DT)**

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2011	% l'Actif Net
<u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>		<u>437,043.418</u>	<u>615,652.560</u>	<u>29.56%</u>
ADWYA	11,000	25,500.008	56,067.000	2.69%
ATB	5,800	25,330.257	33,976.400	1.63%
ATL	10,058	21,983.477	49,183.620	2.36%
BH	1,198	24,794.000	21,707.760	1.04%
BIAT	1,000	43,984.133	57,940.000	2.78%
BT	6,750	51,295.000	72,825.750	3.50%
BTE (ADP)	1,000	29,004.700	30,580.000	1.47%
ENNAKL	825	8,827.500	6,854.100	0.33%
MAG GEN	418	17,551.600	47,229.820	2.27%
MODERN LEASING	1,549	13,166.500	14,859.557	0.71%
MONOPRIX	826	2,449.200	22,697.654	1.09%
POULINA GP HOLD	2,585	13,726.350	21,103.940	1.01%
SFBT	4,405	53,921.647	47,574.000	2.28%
STB	800	10,400.000	6,779.200	0.33%
TAIR	20,000	36,250.000	30,320.000	1.46%

TLS	1,600	23,592.259	51,161.600	2.46%
TPR	3,119	9,968.306	14,961.843	0.72%
TUNIS RE	654	4,578.000	6,794.406	0.33%
UIB	470	6,701.201	8,404.540	0.40%
DA MNP11	750	10,320.000	10,762.500	0.52%
DAPGH11	2575	1,648.000	1,879.750	0.09%
DATPR11	3108	2,051.280	1,989.120	0.10%
Titres OPCVM		102,247.229	100,363.000	4.82%
ALYSSA	1,000	102,247.229	100,363.000	4.82%
Obligations Privées		597,732.164	608,640.798	29.23%
ATBSUB09 LIGA1	1,000	100,000.000	100,468.041	4.82%
ATL2009/3	1,000	80,000.000	81,644.493	3.92%
BHSUB07	200	16,141.304	16,560.179	0.80%
BNASUB09	2,000	173,320.000	175,058.882	8.41%
BTK09 CAT(A)	1,000	85,714.000	86,892.093	4.17%
SIHM 2008	1,000	100,000.000	104,096.000	5.00%
TL2006-1	2,100	42,556.860	43,921.110	2.11%
Obligations BTA		251,575.000	260,365.685	12.50%
BTA102013	250	251,575.000	260,365.685	12.50%
TOTAL		1,388,597.811	1,585,022.043	76.11%

AC 1 : Note sur les placement monétaires
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 30/06/2011 (en DT)

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2011	% l'Actif Net
BTCT				
Ligne	Date d'Acqui.			
BTCT 280212 52S	200	191,173.722	193,557.125	9.29%
BTCT 280212 52S	100	95,655.487	96,741.641	4.65%
Total placements monétaires		286,829.209	290,298.766	13.94%

PR 1 : Note sur les revenus du portefeuille titres
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 30/06/2011 (en DT)

Désignation	Période du 01/04/2011 au 30/06/2011	Période du 01/04/2010 au 30/06/2010
Revenus des Actions et valeurs assimilées	8,951.700	19,738.425
Revenus des titres OPCVM	3,185.688	2,485.744
Revenus des obligations et valeurs assimilées	-	-
Revenus des obligations Etat	3,041.644	3,041.644
Revenus des obligations privées	6,603.697	7,493.834
TOTAL	21,782.729	32,759.647

PR 2 : Note sur les revenus des placements
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 30/06/2011 (en DT)

Désignation	Période du 01/04/2011 au 30/06/2011	Période du 01/04/2010 au 30/06/2010
Intérêts des bons de trésor	2,552.812	1,708.374
Intérêts des certificats de dépôt	0.000	0.000
Intérêts sur les avoirs bancaires	0.000	1,319.014
Total placements monétaires	2,552.812	3,027.388

CP 1 : Mouvement sur le capital et l'Actif Net
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 30/06/2011 (en DT)

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2010</u>	<u>2,204,789.908</u>	<u>2,204,789.908</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-35,000.000</u>	<u>-35,000.000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>-102,126.681</u>	<u>-87,342.600</u>
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	-102,984.789	-102,984.789
- Régularisation sommes non distribuables	858.108	858.108
- Sommes distribuables de la période	-	14,784.081
<u>Montant fin de période au 30/06/2011</u>	<u>2,067,663.227</u>	<u>2,082,447.308</u>

CP 2 : Note sur le capital
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 30/06/2011 (en DT)

Capital au 31/12/2010

* Montant	2,158,400.000
* Nombre de titres en circulation	21,584
* Nombre d'actionnaires	19

Souscriptions Réalisées

* Volume	0.000
* Nombre de titres émis	0

Rachats Effectués

* Volume	35,000.000
* Nombre de titres rachetés	350

Capital au 30/06/2011

* Volume	2,123,400.000
* Nombre de titres en circulation	21,234
* Nombre d'actionnaires	16

**Notes sur le passif et autres actifs
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 30/06/2011 (en DT)**

	Libelle	30/06/2011
-		
AC 2	<u>Créances d'exploitations</u>	<u>2,580.625</u>
-	Dividendes à recevoir	2,580.625
-	Intérêts à recevoir	1,875.288
-	Obligations amorties BATAM	80,000.000
-	DE sur obligations amorties BATAM	-81,875.288
-		
AC 3	<u>Autres Actifs</u>	<u>0.000</u>
-	RaS sur BTA	0.000
-		
PA 1	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>8,720.739</u>
-	Frais du Gestionnaire	704.988
-	Frais du Dépositaire	1,624.758
-	Frais de Distributeur	6,390.993
-		
PA 2	<u>Créditeurs divers</u>	<u>13,996.506</u>
-	Etat retenue à la source	2,484.000
-	Redevance CMF	169.919
-	Charges à payer ex. ant.	2,522.303
-	Charges et produits en attente de régul.	0.000
-	Budget des charges à payer ex. en cours	8,820.284
-		
-	<u>Budget des charges à payer ex. en cours</u>	<u>8,820.284</u>
-	Abonnement linéaire des Charges à payer ex. en cours	10,602.872
-	Charges payées sur exercice en cours	-1,782.588
-		
-	<u>Charges à payer sur l'exercice 2011</u>	<u>21,381.483</u>
-	Jetons de présence	11,250.000
-	Honoraire commissaires aux comptes	6,721.200
-	Frais Assemblée	2,395.167
-	Frais de publication au bulletin CMF	652.400
-	Taxe revenant aux collectivités locales	282.476
-	Réajustement sur charges budgétisées antérieures	80.240
-		

**Notes sur les charges et produits de gestion
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 30/06/2011 (en DT)**

	Libelle	30/06/2011
-		
CH 1	<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>9,488.853</u>
-	Rémunération du Gestionnaire	1,423.332
-	Rémunération du Dépositaire	1,054.324
-	Rémunération du Distributeur	7,011.197
-		
CH 2	<u>Autres charges</u>	<u>11,882.316</u>
-	Redevance CMF	1,054.324
-	Services bancaires et assimilés	225.120
-	Impôts, taxes et versements assimilés	0.000
-	Dotations aux Charges Budgétisées	0.000
-	Abonnement pour Charges Budgétisées	10,602.872
PR 3	<u>Autres Produits</u>	<u>0.000</u>